

## Printemps de Bourges : vers une cession cet hiver

Le projet de céder aux collectivités le festival dirigé par Daniel Colling n'est plus un sujet de désaccord politique. **PAGE 3**



CHRISTIAN PENIN

## Le théâtre européen cherche son souffle

Les invités des 30 ans du Théâtre de l'Europe ont alterné entre désenchantement et espoir à l'égard de l'Union. **PAGE 4**

## Pratiques en amateur : divergences sur le projet de loi

La loi sur la création devra trancher entre les attentes de syndicats d'artistes et celles des amateurs. **PAGE 5**

Décentralisation : «Pas de transferts, mais des délégations», promet la ministre. **PAGE 4**

BIMENSUELLE  
N°328  
22 novembre 2013

# La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

## La culture reste à l'écart de la dynamique du Grand Paris

En faisant disparaître les intercommunalités de la petite couronne, le Grand Paris remettra en question des expériences culturelles complémentaires de celles des villes.

La culture ne sera pas une compétence officielle de la métropole du Grand Paris. La loi de décentralisation qui repasse en seconde lecture à l'Assemblée en décembre prévoit de créer cette métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016, englobant Paris et sa petite couronne (territoires correspondant aux départements des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Elle maintiendra les communes et les conseils généraux, y compris leurs compétences dans la culture, mais prévoit de dissoudre les communautés d'agglomération et de communes. Des conseils de territoires seront certes créés avec des compétences déléguées par la métropole, mais ils n'auront pas de personnalité juridique. De nombreux parlementaires critiquent ce choix d'organisation, parlant de «recentralisation». Ce modèle pose question aux intercommunalités qui ont adopté une compétence culturelle.

Elle sont 17 sur 19 dans ce cas, indique une enquête récente d'Arcadi et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, sur l'intercommunalité culturelle. Les deux tiers ont mis en œuvre des actions ou un projet culturel.



VINCENT BLOCHIAUX

L'orchestre Divertimento est soutenu par la Communauté d'agglomération Plaine Commune

Ces projets sont certes souvent partiels. Ils concernent principalement la construction ou la gestion de médiathèques et de conservatoires (théâtres et autres équipements dans 20% des cas) et diffèrent grandement pour le reste. Les auteurs de l'étude expliquent cette timidité et cette disparité par la jeunesse des intercommunalités et par le fait que les maires veulent garder la main sur les actions culturelles. Tout de même, l'enquête pointe plusieurs territoires qui portent une stratégie culturelle. Elle en cite cinq : Plaine Commune, Plaine centrale du Val-de-Marne, Charenton-Saint-Maurice, Hauts-de-Bievre et Grand Paris Seine Ouest. Ces communautés sont jugées «très

actives dans la mise en réseau des équipements transférés». Deux autres intercommunalités, plus récentes, témoignent d'une volonté de projet culturel, Est Ensemble et Terres de France. L'étude constate dans l'ensemble

une «appétence» pour la culture dans les intercommunalités et les décrit comme capables de porter des approches originales et complémentaires. Caroline Coll, directrice des affaires culturelles de Saint-Ouen, observe : «Plaine Commune est dans une logique de travail en réseau avec les villes et de complémentarité plutôt que de délégation de compétences. Le ministère de la Culture a reconnu l'exemplarité de ce fonctionnement, mais le Grand Paris le remettrait en question. Il y a un combat politique pour que la loi sur le Grand Paris soit aménagée.» Sur Plaine Commune, ce sont les médiathèques qui ont été transférées, mais l'agglomération subventionne aussi cinq structures de

spectacle (Académie Fratellini, Festival de Saint-Denis, l'orchestre symphonique Divertimento...) sur des critères de rayonnement international. Elle prépare de longue date un contrat de développement territorial avec l'État sur le thème «Territoire de la culture et de la création. *L'important*, insiste Valentine Roy, chargée de mission à Plaine Commune, *c'est la façon transversale dont la culture imprègne les politiques de l'agglomération en matière d'habitat ou de développement économique.*» L'enjeu est de pouvoir associer des actions artistiques et culturelles aux projets d'urbanisme, de logement, d'environnement et cadres de vie qui seront le cœur de métier du Grand Paris et ne pas cantonner la culture à l'éducation ou au social.

Philippe Laurent, vice-président de l'agglomération les Hauts-de-Bievre chargé de la culture, mais aussi maire de Sceaux et président de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC), est un opposant résolu à un modèle de Grand Paris qui se construit, selon lui, sur la base d'un «tripatouillage» législatif : «Nous sommes pour une approche

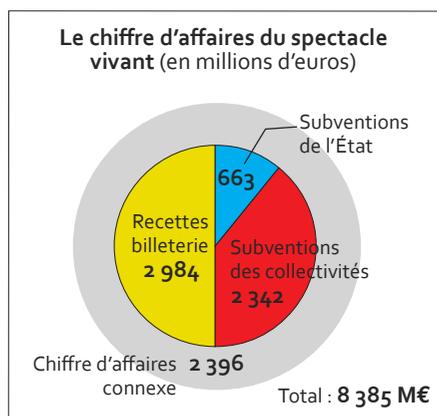
► *métropolitaine, mais il faut qu'elle soit fondée sur des dynamiques territoriales», lance-t-il. Au lieu de dissoudre les communautés d'agglomération dans le Grand Paris, la métropole devrait, selon lui, les fédérer. Certes les communes garderont leurs responsabilités sur la culture, mais une question aiguë va se poser pour les conservatoires aujourd'hui gérés par les intercommunalités : « Qui va les prendre en charge ? Notre seule communauté en compte cinq. Avec, en ligne de mire, une harmonisation des tarifs à l'échelle métropolitaine. » Pour la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvres, la compétence culturelle, dans le spectacle vivant, consiste d'abord à cofinancer deux théâtres, les Gémeaux scène nationale à Sceaux et le Théâtre Firmin-Gémier La Piscine, à Antony et Châtenay-Malabry. La prise en charge de ces missions par un conseil de*

territoire sans personnalité morale paraît incertaine. On peut toujours imaginer des dispositifs juridiques pour la gestion, mais Philippe Laurent insiste sur le problème financier qui va se poser, particulièrement pour les grands établissements culturels de la Ville de Paris qui ont un rayonnement métropolitain : « Paris va être privée des ressources fiscales des entreprises à hauteur de 1,5 milliard. Or, au niveau du Grand Paris, pour les dotations financières, il faudra tenir compte d'un équilibre politique où les élus de banlieue pèseront plus lourd que ceux de Paris. On peut donc craindre un affaiblissement des lieux parisiens. Ce sera du marchandage, mais nos lieux, en banlieue, n'y gagneront rien. On peut craindre que la concentration des moyens n'affaiblisse la Ville de Paris et les établissements culturels qu'elle finance. » ■ **YVES PÉRENNOU**

## Le spectacle vivant, «secteur dynamique des industries culturelles»

**ÉTUDE.** Le cabinet d'audit et conseil d'entreprises Ernst & Young vient de terminer une étude sur le poids économique des industries culturelles. Elle a été commandée par France Creative, collectif de 13 organisations professionnelles où l'on retrouve la Sacem, l'Adami, la Fesac (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma), mais aussi les éditeurs phonographiques, les éditeurs de livres et de presse quotidienne... Neuf secteurs ont été étudiés : les arts graphiques et plastiques (y compris les architectes), la musique, le spectacle vivant, le cinéma, la télévision, la radio, les jeux vidéo, le livre, et la presse. Cet ensemble pèse 74,6 milliards de chiffre d'affaires en 2011 et 1,2 million d'emploi. Grâce à cet angle de vue le secteur prend une envergure inhabituelle, mais ses composantes évoluent dans des cadres économiques différents. En choisissant de compter le chiffre d'affaires et les emplois de la création (production-diffusion), l'étude exclut le patrimoine et les musées qui ressortent pourtant de la culture. Par ailleurs, choisir une valeur comptable pour placer sur le même plan

la vente d'un exemplaire d'un jeu vidéo ou d'une place de concert est contestable. Ces réserves faites, ce panorama économique a l'avantage de fournir des chiffres clairs, des masses comparables, toujours utiles pour une argumentation. Le spectacle vivant y est qualifié de «secteur dynamique, porté par le spectacle musical et de variété. Son chiffre d'affaires, hors subvention, a en effet augmenté de 3% entre 2010 et 2011 (quand le PIB français n'augmente que de 1,7% sur la même période)». ■



## Pascal Rogard : «Pas d'accord !»

La SACD n'est pas dans le collectif France Creative, commanditaire de cette étude. «C'est contraire à ma philosophie, justifie le directeur général, Pascal Rogard. On additionne la production et la diffusion, le théâtre, le jeu vidéo et le journal L'Équipe. On nous parle d'industrie, alors que ce sont des services, mais surtout, on présente ce mélange avec des chiffres d'affaires. C'est contraire au principe de l'exception culturelle, à savoir que les biens culturels ne sont pas des marchandises. Auriez-vous demandé à Patrice Chéreau s'il travaillait dans l'industrie culturelle ?» Il convient que l'étude peut avoir un intérêt au plan européen, mais conteste qu'il s'agisse un bon outil de lobbying : « Cette étude revient à dire que nous sommes un secteur comme un autre. Et dire que le spectacle vivant est une industrie culturelle avec 50% de subvention, c'est une contradiction problématique. »

## EN LORRAINE, UNE INTER-COMMUNALITÉ CULTURELLE DYNAMIQUE.

En région Lorraine, plus de la moitié des communautés ayant choisi une compétence culturelle prennent en charge non seulement la gestion d'équipements, mais aussi d'autres actions : « Les communautés agissent à 47% par le soutien aux associations culturelles ou bien par le portage de manifestations », révèle une étude que vient de publier l'agence Arteca Lorraine. Un tiers de ces associations sont soutenues pour des projets ponctuels de promotion dans la musique, le spectacle vivant... Et un tiers des intercommunalités se positionnent comme opérateurs d'événements culturels, pour l'essentiel des manifestations estivales. Les communautés de Lorraine ont une dépense culturelle cumulée estimée à 45 millions d'euros (hors investissements), derrière les municipalités, mais devant les Départements. Le principal poste de dépense est l'expression musicale, lyrique et chorégraphique, suivi des musées, puis des théâtres. L'étude conclut en soulignant que les politiques culturelles intercommunales avancent toujours d'un pas hésitant, mais sans retour en arrière.

## BRIGITTE LEFÈVRE À CANNES.

Le festival de danse de Cannes (du 19 au 24 novembre) est le dernier sous la direction de Frédéric Flamand. Le chorégraphe quitte la direction du Ballet de Marseille à la fin de l'année et abandonne aussi la programmation de la biennale cannoise. Brigitte Lefèvre, directrice du ballet de l'Opéra de Paris, le remplacera à partir de 2015, pour deux ans. Frédéric Flamand est artiste associé à Mons Capitale européenne de la culture 2015 en lien avec ses recherches sur la danse et l'architecture. Il a commencé à donner des conférences sur ce thème à Mons.

**La lettre du spectacle**

**RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ.** 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. [redaction@lalettredu spectacle.com](mailto:redaction@lalettredu spectacle.com)

**Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Anaïs Héluin, Philippe Verrière. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoché. **Publicité et marketing :** Fabiola George. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Salomé Tharreau.

**Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC.**  
 Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC  
 (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).  
 Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.  
 Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.  
 SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.  
 Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.  
 CPPAP : 0415T78729. ISSN : 1294-2499.  
 Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite. Millénaire Presse

Presse PRO La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro IMPRIM'VERT

## FESTIVAL

## Le Printemps de Bourges devrait être cédé cet hiver

Les négociations pour la revente du Printemps de Bourges-Crédit Mutuel par son directeur, Daniel Colling, devraient aboutir avant la mi-janvier, selon ce dernier. Le festival de musiques actuelles, à travers les sociétés Printemps de Bourges et Coulisses, est en voie d'être racheté par la Ville de Bourges, le conseil général du Cher et le conseil régional du Centre avant les prochaines élections municipales. Les collectivités pourraient créer une structure publique ou parapublique, du type société d'économie mixte, en vue de reprendre le Printemps de Bourges pour un montant avoisinant les deux millions d'euros. Si, au plan national, des voix s'étaient élevées contre le principe du rachat d'un festival par ceux qui le subventionnent, il n'en est rien localement. Le maire, Serge Lepeltier (UDI), négocie directement. Son opposante Irène Félix, candidate du Parti socialiste aux municipales, justifie également la transaction : «Il est nécessaire que les collectivités se préoccupent de la pérennité du Printemps, qui est né, a vécu et survécu à Bourges. Le fait qu'il ait été subventionné oblige à négocier dans des termes raisonnables.» Candidat du Parti communiste, Jean-Michel Guérineau ajoute : «Les

négociations se déroulent de façon sereine.» Ces deux candidats sont élus aux conseils municipaux et général. Serge Lepeltier (UDI), ne se représente pas aux élections. Deux de ses adjoints, Pascal Blanc et Véronique Fenoll, souhaitent lui succéder. ■ NICOLAS DAMBRE

### Discorde sur la Maison de la culture

«La construction d'une nouvelle Maison de la culture cristallise les tensions davantage que le Printemps de Bourges. Irène Félix (PS) souhaite «prendre le temps de la réflexion pour reconstruire la MCB sur son site historique. De mars à octobre, le projet actuel, place Séraucourt, a augmenté de 5 millions d'euros.» Pour Jean-Michel Guérineau (PCF), «le dossier a été mal conduit par la Ville et l'État, notamment sur les fouilles. Il faut redéfinir un projet culturel pour la ville». Tous deux citent aussi le conservatoire qui n'a plus de directeur ou le Hublot, «sous-utilisé». Le concours de maîtrise d'œuvre s'achève ce 23 novembre, qui verra quatre architectes présélectionnés pour la future Maison de la culture.

## Jeune public : un pôle de création

DIJON. La Minoterie, pôle jeune public de Dijon, ouvre le 13 décembre. Ce lieu dont la direction a été confiée à Christian Duchange, metteur en scène de la compagnie l'Artifice, est voué à accueillir des équipes en résidence pour des créations à destination du jeune public. Miriam De Sela, la compagnie Manie et la compagnie du Grand Véhicule seront les premiers à bénéficier des deux salles de cet équipement conçu par le cabinet d'architecte Correia. Une salle de 300 m<sup>2</sup>, dotée d'équipements techniques, est transformable pour des représentations. Une seconde salle de travail fait 80 mètres carrés. Réhabilité sous maîtrise d'ouvrage municipale pour 3,15 millions d'euros, le bâtiment dispose de deux autres salles de 100 m<sup>2</sup> qui seront gérées en direct par la Ville pour d'autres projets artistiques. Le pôle diffusera ponctuellement des spectacles, notamment pendant le festival À pas cotés, de l'Association Bourguignonne culturelle (ABC). «Nous avons aussi dans l'idée de proposer des temps de rencontres avec les publics. Mais l'objectif est de travailler en partenariat sur la diffusion avec les lieux existants : le Théâtre Dijon Bourgogne, l'ABC, le conservatoire notamment», précise Christian



La Minoterie

Duchange. Il a été détaché à mi-temps de la compagnie pour une expérimentation du pôle pendant trois ans. Agathe Lorne est chargée de la coordination et du développement. Le lieu aura également des actions artistiques et culturelles pour les jeunes. Le budget de fonctionnement, évalué à 200 000 €, n'est pas tout à fait bouclé. La Ville le soutiendra, mais la Région qui a cofinancé les travaux indique que sa décision de soutenir le lieu en 2014 «n'est pas encore tranchée». La création d'un fonds d'aide mutualisé est à l'étude pour soutenir les activités de création au sein de la Minoterie, dont les modalités sont en cours de définition. ■ T. L. R.

## ILS ONT DIT

Le 13 novembre, à l'Assemblée nationale, lors du vote des crédits de la mission culture pour 2014.

**PIERRE-ALAIN MUET** Député PS



«Je plaide inlassablement pour que le budget de la culture soit sanctuarisé, au même titre que ceux de l'éducation et de la recherche. La baisse du bud-

get de la culture représente une goutte d'eau dans l'océan des déficits hérités de l'ancien gouvernement. Mais cette goutte peut avoir des effets dommageables sur la créativité de notre pays.»

**PATRICK BLOCHE**

Député PS, président de la commission des affaires culturelles



«Le budget de la culture a été constamment en baisse ces dernières années, mais on manipulait les chiffres avec des changements de périmètres. Reconnaissez au moins, messieurs les députés de l'opposition, que si vous pouvez pointer aujourd'hui la baisse du budget du ministère de la Culture, c'est grâce à l'honnêteté intellectuelle, politique et morale de la ministre.»

**MARIE-GEORGES BUFFET**



Députée PCF  
«Le choix à faire était celui d'une réforme fiscale. Nous déplorons que nos débats budgétaires ne portent que sur les économies

à effectuer. La faiblesse des moyens accordés à cette mission aurait dû conduire le gouvernement à au moins maintenir les moyens de l'an passé.»

**MICHEL HERBILLON**

Député UMP



«Un tel repli des crédits de la culture est historique. Sous le précédent quinquennat, ces crédits augmentaient et ce n'était jamais suffisant pour vous. Vous vous êtes transformés en artisans zélés des restrictions. [...] Les réductions que vous prévoyez d'appliquer l'année prochaine se traduisent pour des pans entiers du secteur culturel par une véritable saignée budgétaire.»

ANNIVERSAIRE

# À l'Odéon, le théâtre européen cherche du souffle

Un moment fort des trente ans de l'Odéon-Théâtre de l'Europe, anniversaire célébré le 12 novembre, a été la table ronde réunissant son fondateur Jack Lang, les anciens directeurs Lluís Pasqual, Georges Lavaudant et l'actuel, Luc Bondy. La voix d'Olivier Py, excusé, a manqué dans un chœur désenchanté à l'égard du théâtre en Europe. Lancé sur ce sujet par Emmanuel Wallon, Jack Lang rappelait qu'en 1983, «*l'idée européenne avait conservé toute sa fraîcheur*» et combien Giorgio Strehler lui apparaissait comme une évidence pour en être le premier directeur. Georges Lavaudant appuyait : «*L'Europe de Strehler était une Europe mozartienne, ouverte. Ce n'était pas celle d'aujourd'hui*». Lluís Pasquale revenait aux plates réalités : «*L'Odéon était un "garage". Pour en faire un lieu de production, il a fallu de l'argent et un travail acharné*». Saluant les administrateurs d'alors, Philippe Coutant (1990-1992) et Emmanuel Hoog (1992-1997), Lluís Pasquale caractérisait une époque révolue : «*L'argent était une chose importante, mais pas la première*». Luc Bondy enfonçait le clou, regrettant des moyens à la baisse, et se disant fatigué d'entendre parler de monter «des projets», plutôt que des textes. Pour Luc Bondy, «*le théâtre est en train de se désintégrer*». Quand



Emmanuel Wallon, Jack Lang, Luc Bondy, Georges Lavaudant, Lluís Pasquale

«*rescence*» artistique actuelle. «*Certes, le Théâtre de l'Europe a réussi, reconnaissait Georges Lavaudant. Mais on en arrive à un prototype du spectacle européen qui tourne à l'exportation. Avant, on avait des identités fortes.*» Lluís Pasquale observait une plus grande difficulté à faire entendre des textes dans une autre langue que l'anglais. Au contraire, dans la table ronde suivante, Vincent Baudriller, directeur du Théâtre Vidy-Lausanne et François Le Pillouër, directeur du Théâtre national de Bretagne, à Rennes, se félicitaient d'avoir eu de grandes salles pleines, à Avignon ou à Rennes, pour des séries en néerlandais ou en allemand. Ce qui manque à l'Europe de la culture, selon eux, c'est un projet et un budget culture d'au moins 1% du budget total. Face à la montée des populismes, il faut de la solidarité, invoquait Yorgos Loukos, président du festival Epidauros, à Athènes. Aurélie Filippetti, quelques instants plus tard, lui faisait écho : «*J'en appelle à un devoir de solidarité partagée*». Ce qui résonnait comme une demande de soutien politique. Mais le discours de la ministre, entre remerciements et clichés («*la culture n'est pas un supplément d'âme*») peinait à redonner de la vigueur à la salle. **I. Y. P.**



François Le Pillouër, Yorgos Loukos, Myriam De Clopper, Vincent Baudriller, Émilie Aubry

la salle l'interpellait sur ce pessimisme, il répondait : «*Je suis content d'être à l'Odéon, mais j'ai beaucoup de doutes sur comment en faire un lieu de travail et pas seulement un monument*». Désintéressé des politiques, Europe en crise... Le tableau paraissait sombre, même si Jack Lang évoquait «*l'ébullition et l'efflo-*

## «PAS DE TRANSFERTS, MAIS DES DÉLÉGATIONS».

Le 13 novembre, à l'Assemblée nationale, Aurélie Filippetti a déclaré : «*Il n'y a pas de transferts de compétence, dans la culture dans la loi de décentralisation et d'affirmation des métropoles. Il y a des possibilités, par convention et avec accord du ministre concerné, d'organiser des délégations*

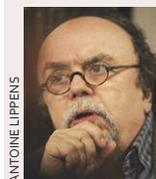
sur tel ou tel sujet. Évidemment, je serai extrêmement vigilante avec la représentation nationale quand ce texte repassera à l'Assemblée nationale. J'ai réaffirmé depuis 18 mois que les DRAC ne seraient jamais transférables».



## TANDEM ARRAS-DOUAI.

Le rapprochement entre le théâtre d'Arras et l'Hippodrome scène nationale de Douai s'accroît avec l'adoption du nom Tandem scène nationale Arras-Douai en préfiguration. Les associations restent distinctes et le directeur, Gilbert Langlois, ne parle pas de fusion : «*C'est le projet artistique qui peut amener les équipes et les associations à se rencontrer*», explique-t-il. Tandem propose déjà un abonnement commun, une même plaquette, une réservation en temps réel sur les deux lieux, un site Internet. Amandine Haegelin, à Arras, assure la direction générale de la communication et Nathalie Vallée-Sabatier, à l'Hippodrome, la direction générale des publics. Gilbert Langlois va recruter pour Arras un secrétaire général ou un directeur adjoint. «*L'objectif est de garder deux énergies sur deux territoires*», insiste-t-il.

## ILS ONT DIT



ANTOINETTE LIPPENS

### JEAN-MICHEL RIBES

Directeur du Théâtre du Rond-Point

«*Madame Kosciusko-Morizet sort-elle à*

*Paris ? Si oui, comment le foisonnement de création qui jaillit quotidiennement de la plupart des théâtres de la ville a-t-il pu lui échapper ? [...] Bien pensante en arrière, Mme Kosciusko-Morizet rêve d'autre part à ce Paris artistique de Montparnasse, Saint-Germain des Prés et autre Belleville. C'est vrai que n'existe plus le Cabaret du Chat noir, ni les baladins du Pont-Neuf, pas plus que les carnivals du Moyen-Âge sur la montagne Saint-Geneviève.*»

*Libération* du 13 novembre.

## DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE : LETTRE AUX ÉLUS.

Les organisations professionnelles du spectacle vivant et des arts plastiques ont écrit aux députés et sénateurs pour leur demander que la future loi de décentralisation inscrive la coresponsabilité de l'État et des collectivités territoriales en matière culturelle. «*La présence de l'État à travers ses services déconcentrés est fondamentale*», rappellent-elles. Ce courrier met en garde contre un article qui ouvre la possibilité pour l'État de déléguer des compétences particulières aux collectivités qui en feraient la demande. «*Nous demandons expressément l'exclusion pour la culture et le soutien aux politiques culturelles des dispositions de cet article s'il était conservé après débat parlementaire.*»

## LOI D'ORIENTATION

## Pratiques en amateur : des points de vue divergents sur une réglementation

Le ministère veut réglementer les pratiques artistiques en amateur dans la loi d'orientation sur la création artistique (Lorca), mais il aura du mal à concilier les positions des fédérations d'amateurs et celles des syndicats d'artistes professionnels. La DGCA met pourtant en œuvre une concertation, ce dont se félicite André Queffelec, président de Bodadeg ar sonnerion, ou assemblée des sonneurs qui fédère les groupes (bagad) de musiciens de Bretagne. En 2007, la simple menace d'une mobilisation de ses membres avait conduit à glisser un projet de loi sous le tapis. « Cette fois, on est dans les discussions en amont, avec un esprit d'écoute et d'ouverture », se félicite-t-il. Pour André Queffelec, l'important, « c'est d'affirmer ce qu'apportent les pratiques en amateur dans la vie culturelle, de les présenter comme un droit du citoyen et d'arrêter de définir ces pratiques par défaut, en comparaison d'une pratique professionnelle ». Du côté de la CGT-

Spectacle, pas question sous prétexte de révoquer un décret datant de 1953, de déréguler le recours à des amateurs dans des productions ou des programmations dans un cadre commercial. Dans ses dernières propositions à la DGCA, la CGT réaffirme la référence aux critères du Code du travail qui définissent cette lucrativité : matériel technique professionnel, publicité, « fréquence et importance établies » de l'événement. Par ailleurs, la CGT demande que les productions des groupements d'amateurs ne puissent être présentées « dans des lieux dédiés à la création et la diffusion, relevant de structures subventionnées », sauf si c'est prévu dans leur mission et « dans des conditions réglementées par décret ». Le syndicat souhaite aussi une limite de 15 représentations avec billetterie par an, pour les groupements d'amateurs.

Autant de restrictions qui s'apparentent, pour André Queffelec, à des « notions péjoratives » : « Il faut reconnaître à la pratique amateur ce

qu'elle apporte aux professionnels en termes d'emploi, de développement territorial, de retombées économiques. Nous ne sommes pas pour le travail au noir, mais il y a une autorégulation qui se fait. » D'autres fédérations d'amateurs sont consultées. Lors d'une rencontre à Avignon, cet été, les membres de la Cofac (Coordination des fédérations d'association de culture et communication) s'inquiétaient du risque permanent de présumption de salariat. Ils évoquaient l'évolution des pratiques amateurs, par exemple, la possibilité pour un metteur en scène d'associer des groupes d'amateurs dans une pièce et de tourner sans risquer une requalification de tout le monde en salariés. La relation professionnels-amateurs qui semble peu mobiliser les syndicats d'employeurs est pourtant en effet au cœur d'une approche plus participative du spectacle vivant. Une autre difficulté sera de clarifier les conditions de la participation d'enfants aux spectacles. ■ Y. P.

## Ballet du Rhin : objectif visibilité pour Yvan Cavallari

**DANSE.** Yvan Cavallari qui dirige le ballet du Rhin depuis le 1<sup>er</sup> janvier commence à poser son empreinte. Après plusieurs mois de grande discrétion, il précise ses objectifs. « J'ai commencé par observer » justifie-t-il. Le chorégraphe avoue avoir été surpris du manque de visibilité de la compagnie. Il n'est pas facile, en effet, d'identifier ce centre chorégraphique national basé à Mulhouse, mais inclus dans un établissement lyrique, l'Opéra du Rhin, qui est à Strasbourg et dévolu autant au répertoire qu'à la création. C'est le seul CCN dans ce cas en France. Cette conquête de la visibilité va passer par des actions modestes, mais aux consé-



Yvan Cavallari

quences importantes. La mairie de Mulhouse a décidé d'engager des travaux dans les locaux du ballet et de les doter d'issues de secours. « Nous allons enfin pouvoir organiser des portes ouvertes pour une population qui ne sait pas toujours qu'il y a dans la ville une compagnie de danse depuis 1972 », anticipe Yvan Cavallari. De même, l'achat d'un plateau de danse mobile (50 000 €) va permettre de faire sortir la compagnie sans mettre en danger la santé des danseurs et de mieux collaborer en



Le Sang des étoiles, de Thierry Malandain

particulier avec la Filature, la Scène Nationale. Sur le plan artistique, une opération intitulée Cabaret Danse, est organisée pour la première fois cette année pour célébrer les dix ans de la mort du chorégraphe Uwe Scholz (1958-2004). Elle permettra de recevoir 150 personnes pour découvrir la danse de près dans une atmosphère plus décontractée (c'est encore un bénéfice de ce plateau mobile). « Mais cela ne fait pas tout. Il faudra quand même que l'on arrive à avoir au moins quatre productions par an – plus une jeune public – et que l'on puisse faire des tournées », précise Yvan Cavallari qui réfléchit aussi à la possibilité de mettre en place une académie permettant à de jeunes danseurs de travailler avec le ballet. ■ PHILIPPE VERRIÈLE

## LA CGT CONTRE LES BAISSSES DE CRÉDITS.

Le 13 novembre, la CGT Spectacle, de la CGT-Culture et du SNJ-CGT, appelait à un rassemblement à proximité de l'Assemblée nationale, à l'occasion du vote sur le projet de loi de finances 2014 de la culture et de la communication. Ils ont protesté contre « les coupes répétées dans le budget de la Rue de Valois. Les ponctions sur les opérateurs nationaux (CNC, BNF, Versailles, le Louvre, Pompidou, CMN, Opéra national de Paris, Théâtre national de Strasbourg, INA...) vont se traduire par une nouvelle baisse de l'emploi et amoindrir la diversité des expressions », dénoncent-ils.

## ACTION CULTURELLE EXTÉRIEURE : BAISSSES DISCUTÉES.

Au Sénat le 11 novembre, Jacques Legendre (UMP) a regretté les réductions des crédits de l'action culturelle extérieure de la France : « Plus encore que l'an passé, le réseau culturel français devra donc déployer des trésors d'imagination pour poursuivre la rationalisation de son fonctionnement sans renoncer à ses ambitions. » Il a estimé dommageable l'abandon du projet de rattachement des établissements culturels à l'Institut français. David Assouline (PS) a répondu que des économies supplémentaires pouvaient encore « être réalisées par la poursuite des efforts de rationalisation afin d'éviter de réduire par trop les investissements. »

ENTRETIEN

# «Le conservatoire s'est haussé intellectuellement»

Daniel Mesguich, directeur du Conservatoire national d'art dramatique

**Votre départ est-il la conséquence du «charivari» des étudiants, en mars ?**

Non, ce n'est pas directement lié. J'hésitais à faire un troisième mandat. Avant le conservatoire, je montais deux spectacles par an et là, pendant six ans, je n'en ai créé que deux. Après la lettre des étudiants et les proportions considérables que cette affaire a pris, je me suis dit qu'il était temps de partir. Le ministère m'a demandé de rester pour un troisième mandat, faisant valoir que, sinon, je donnerais l'impression de céder, mais rester juste pour ne pas donner cette impression aurait été donner raison à ceux qui m'avaient attaqué. Tant pis pour l'image. Il y a un bilan sur six ans, contre un mois de «charivari».

**En tirez-vous des conclusions sur une génération d'élèves ?**

Cinq élèves, pas les meilleurs, ont décidé d'en découdre pour dégommer non pas tant ma personne qu'un certain conservatoire. La lettre a été signée par pratiquement tous les élèves sans avoir été lue. J'ai reçu des soutiens par centaines, et j'en étais heureux, mais cela a contribué à gonfler l'affaire. Je pense que je n'ai pas eu de chance avec cette promotion. La différence avec les nouveaux élèves de cette année est hallucinante. J'ai introduit des cours de marionnette, de mime, de clown, de

controverse, des leçons de philosophie, de linguistique. Le conservatoire s'est haussé intellectuellement alors qu'il était devenu un lieu de training. C'est aussi cela qui a déplu à cette «bande des cinq» puisqu'au fond, ils avaient peur de l'avenir et avaient l'impression de perdre du temps avec ces approches des enjeux de l'art dramatique qui, à moi, me paraissent fondamentales.



D.R.

**Quels sont vos projets ?**

Je vais mettre en scène, en avril, un opéra à l'Opéra national de Bordeaux Aquitaine, *La Lettre des sables*, dont j'ai écrit le livret. Le compositeur est Christian Lauba. Je monterai un spectacle en juillet à Avignon, au théâtre du Chêne noir et j'ai un autre projet de spectacle pour la rentrée. J'aurai une subvention, comparable à celle que reçoit un directeur de centre dramatique national après son mandat, mais pas de convention sur trois ans. Cela ne vaut que pour 2014. Je ne serai pas candidat à un CDN, je veux rester à Paris. Si on me proposait un grand théâtre à Paris, je ne refuserais pas, mais l'important pour moi, c'est de travailler avec ma compagnie. ■

PROPOS RECUEILLIS PARYVES PÉRENNOU

## Le centre de médiation de la culture a démarré ses activités

**GESTION DES CONFLITS.** En gestation depuis plus de deux ans, le centre de médiation de la culture a démarré ses activités en avril. Son but est de résoudre des conflits entre des entreprises ou des individus en évitant la voie judiciaire. L'avocat Jean-Marie Guilloux est l'un des trois fondateurs, avec son confrère Jean Vincent et le directeur de l'Agecif, Denis Thévenin. «*Dans le secteur de la culture, la dimension émotive est très forte, or la source d'un conflit est bien souvent la frustration de ne pas avoir été entendu*, expose-t-il. *La médiation consiste d'abord à bien entendre les uns et les autres.*» Le CMC couvre le spectacle, la production phonographique, l'édition et les arts visuels. Les entreprises y sont très petites et n'ont souvent pas les moyens de risquer une procédure judiciaire. «*Alors les litiges perdurent, entre des personnes qui doivent parfois malgré tout travailler ensemble car le milieu est petit, et l'ambiance devient délétère*», observe

Jean-Marie Guilloux. Pour préparer le CMC, les trois fondateurs ont élaboré une déontologie, associé deux médiateurs référents, Sylvie Adjès et Adeline Guilhen, établi des règles de rémunération adaptées, identifié une vingtaine de médiateurs connaisseurs des règles ou usages du milieu en droit du travail, fiscalité, droits d'auteur, droits voisins, droit des marques, droit à l'image... Ils sont aussi allés à la rencontre d'organismes professionnels et de sociétés civiles, un travail qui n'est pas terminé. Enfin, il faut aussi convaincre les autres avocats. Sachant que le CMC est une association à but non lucratif, qu'est-ce qui motive ses fondateurs ? «*On n'y gagne rien*, répond Jean-Marie Guilloux. *C'est la conviction qui nous anime.*» Depuis 2009, seuls neuf tribunaux de grande instance ont une compétence exclusive en propriété intellectuelle. Le CMC se place en alternative face au risque d'engorgement. ■ Y. P.

## CND : BARBAROUX SOUTENUE PAR SON CA.

Le conseil d'administration (CA) du Centre national de la danse (CND) s'est réuni pour répondre aux «attaques malveillantes et infondées», selon ses termes, du site Internet Mouvement.net. Les administrateurs ont fait part de leur indignation. Le CA a voté une délibération «*témoignant sa confiance pleine et entière*» envers Monique Barbaroux, directrice générale, les directeurs et les équipes du CND. Selon nos informations, ce CA s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, en présence de Michel Oriet, directeur général de la création artistique. Ce dernier n'a toutefois pas voulu laisser croire que le CA anticipait un renouvellement de Monique Barbaroux, et a préféré, dans le texte de la délibération, l'expression «*témoignant sa confiance*» à celle de «*renouvelant sa confiance*».

## CRÉDITS DRAC D'ÎLE-DE-FRANCE : RÉPONSE DE LA MINISTRE.

«*L'Île-de-France ne connaît aucune baisse spécifique de ses crédits*», a estimé Aurélie Filippetti, le 11 novembre, au Sénat. La ministre conteste l'analyse du Syndecac Île-de-France qui a protesté, dans un communiqué du 18 octobre, contre une «*réduction du budget création de la DRAC Île-de-France de 450 000 euros en 2013 et une réduction des crédits d'actions culturelles de 13% en deux ans*». Aurélie Filippetti réfute cette vision : «*Le bilan du spectacle vivant dressé dans le cadre de la modernisation de l'action publique fournit des chiffres intéressants sur les inégalités de crédits entre territoires. On y trouve la confirmation que l'Île-de-France n'est nullement défavorisée.*»

## PRIX DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

Le 18 novembre, le grand prix de littérature dramatique, organisé par le Centre national du théâtre a été décerné à *Pulvérisés*, d'Alexandra Badea, édité chez l'Arche. Née en 1980, Alexandra Badea est auteur, metteuse en scène et scénariste. *Pulvérisés* sera créé le 4 février 2014 au Théâtre national de Strasbourg et au CDN d'Aubervilliers par Aurélie Guillet et Jacques Nichet. Les quatre autres textes finalistes étaient : *Christine, la reine-garçon*, de Michel Marc Bouchard (Éditions Leméac), *Caillasses*, de Laurent Gaudé (Actes Sud-Papiers), *Ici, ici, ici*, de Lancelot Hamelin (Quartett), *Erwin Motor, dévotion*, de Magali Mougél (Éditions Espaces 34).



Alexandra Badea D.R.

## MUSIQUES ACTUELLES

## Océan Indien : un prix pour renforcer les solidarités

Le Prix musiques de l'océan Indien (PMOI) remis début novembre à la Réunionnaise Maya Kamaty permet d'accompagner la carrière d'artistes issus d'une zone allant des Comores et Mayotte aux Seychelles et à Maurice, en passant par Madagascar et La Réunion. « Cette initiative part d'une volonté de contribuer au développement territorial et culturel autour de La Réunion et j'ai rapidement pensé qu'au lieu de s'adresser à 900 000 Réunionnais, nous pouvions nous adresser aux plus de 20 millions d'habitants de ces îles qui représentent une zone aux réalités très diverses comprenant du droit français, malgache, anglo-saxon et comorien », remarque Serge Trouillet, coordinateur du PMOI. Les partenaires du prix (dont Sacem, Adami, Fonds pour la création musicale, Institut français et Organisation internationale de la francophonie) contribuent à renforcer des solidarités entre musiciens et professionnels de ces îles. « La Réunion a un réseau de professionnels et de salles, mais, à Mayotte par exemple, la structuration reste à construire. Aux Comores, c'est inexistant. À Maurice, les artistes tournent grâce aux hôtels qui préfèrent le registre des reprises à la création d'un répertoire propre à chaque artiste », précise Serge Trouillet. Le PMOI garantit une participation financière à un projet en cours de développement pour le troisième finaliste, un coaching scène pour le deuxième et, pour le lauréat, un coaching



Maya Kamaty

scène (en partenariat avec le Studio des variétés à Paris) ainsi qu'une tournée, grâce à des partenariats régionaux (Sakifo festival à La Réunion, Festival Milatsika de Chiconi à Mayotte...) et en métropole (Babel Med Music à Marseille, Train Théâtre à Portes-lès-Valences (26), Biennales internationales du spectacle de Nantes, Rocher de Palmer à Cenon...). Le prix est une biennale organisée depuis 2006. Elle a déjà récompensé Maalesh (Comores), Mami Bastah (Madagascar) et Bo Houss (Mayotte). « Avec une présence sur l'Indian Ocean Music Market (La Réunion) ou Babel Med Music à Marseille, le prix facilite les rencontres avec les professionnels car, à Mayotte, nous sommes sur un territoire enclavé », précise Bo Houss. Son groupe a pu bénéficier d'une résidence au Train théâtre, scène conventionnée chanson, en amont d'une programmation en première partie de Danyel Waro pour son festival Aah ! Les Déferlantes. Bénéficiant de cette présence en métropole, le groupe de hip-hop mahorais Bo Houss a prolongé une tournée passant par la Suisse, au Paleo Festival. Les organisateurs du PMOI ne veulent cependant pas que cette initiative soit seulement un tremplin vers l'Europe. « Le prix permet aussi à des groupes de présenter leur travail dans de bonnes conditions devant des professionnels. Il a un aspect vitrine important pour les pays de l'Océan Indien », estime Serge Trouillet. ■ T. L. R.

## Madrid : la danse rencontre les professionnels

ESPAGNE. Avec plus de quatre-vingt professionnels pendant quatre jours, la quatrième édition de la Vitrine de la danse madrilène, du 7 au 10 novembre, a franchi un cap. Cet éclairage sur la vie chorégraphique de la région capitale permettait de voir 21 chorégraphes en programmation officielle que complétaient un *show case* et certaines compagnies en Off. Cette Ventana de la Danza était intégrée dans la programmation du Festival International Madrid en Danza. Sur un budget d'un peu plus de 800 000 €, il en consacrait 85 000 € à ce volet professionnel. La Ventana a pris modèle sur les focus professionnels des grands festivals comme la Biennale de Lyon. Ce qui n'est pas étranger au fait que le Français Didier Michel était pour la deuxième fois chargé de la mise en place et de la programmation. Après l'édition 2011, celle de cette année montre une maturité dans l'organisation et la programmation malgré le sérieux effet de la crise économique sur le milieu chorégraphique madrilène. Les compagnies ont reçu récemment les subventions qui leur étaient destinées pour 2012.

## Legris prolongé

AUTRICHE. Manuel Legris, directeur du ballet l'Opéra de Vienne (Staatsoper), a vu son contrat prolongé jusqu'au 31 août 2017, ont annoncé les directions du Staatsoper et du Volksoper de Vienne. Danseur-étoile du ballet de l'Opéra de Paris, Manuel Legris dirige le ballet de Vienne depuis 2010, année où le Français Dominique Meyer a pris la direction générale de l'institution viennoise. Manuel Legris est parvenu d'une part à hausser le niveau de la compagnie et à la faire reconnaître à l'étranger tout en l'inscrivant dans la tradition stylistique de Noureev.

## 2019 fort convoité

ITALIE. Six villes italiennes (Cagliari, Lecce, Matera, Perugia, Ravenna and Siena) sur plus de vingt candidates ont été présélectionnées pour être capitale européenne de la culture en 2019. La lauréate sera désignée au quatrième trimestre 2014. Les prochaines capitales sont : Umeå (Suède) et Riga (Lettonie) en 2014, Mons (Belgique) and Plzen (République Tchèque) en 2015, Wrocław (Pologne) et San Sebastián (Espagne) en 2016, Aarhus (Danemark) and Paphos (Chypre) en 2017, Valletta (Malte) et Leeuwarden (Pays-Bas) en 2018.

## Iceberg : projet franco-suisse dans les musiques actuelles

SUISSE-FRANCE. L'opération Iceberg a été lancée le 20 novembre à Dijon par Marc Ridet, le directeur de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) et Jean-Paul Roland, directeur des Eurockéennes de Belfort. Ce dernier explique : « Depuis un an, nous réfléchissons à une nouvelle opération de repérage d'artistes locaux. Nous sentions les limites de faire passer un gagnant au festival. Jouer devant 7 000 personnes nécessite une maturité artistique. » Le programme avalisé fin octobre au titre du dispositif européen Interreg associe neuf salles de trois régions françaises (Alsace, Bourgogne et Franche-Comté) et

trois cantons suisses (Jura Suisse, Vaud et Neuchâtel). Les groupes de musiques actuelles sélectionnés après un repérage bénéficient d'un diagnostic puis d'un protocole comprenant des formations, des résidences et des concerts. Sept groupes intègrent cette opération pour un ou deux ans, et deux autres seront sélectionnés à l'automne 2014. Le budget avoisine le million d'euros sur deux ans (Feder, fonds de coopération franco-suisse, Paleo festival...). Cette collaboration franco-suisse est aussi l'occasion d'échanges sur le droit social ou la fiscalité des deux côtés de la frontière. ■ N. D.

## Réouverture du Comédia.

Racheté par Fimalac à Group Soumère en mars dernier, le théâtre Comédia à Paris achève sa transformation en cabaret, avec un parterre «tables et chaises», modulable en parterre assis pour le théâtre, soit une jauge totale de 750 à 990 spectateurs. Le Comédia rouvrira ses portes au public le 10 décembre, avec un spectacle conçu par le couturier Thierry Mugler, *Les Mugler Follies*.

## Voisinages étendu.

Le dispositif d'aide à la diffusion financé par le conseil régional des Pays de la Loire Voisinages touche cette saison 27 lieux dans la région, soit deux de plus que l'année précédente.



*Instable*, de S'poart

La Région consent une enveloppe de 216 000 € pour subventionner la moitié du déficit de chaque représentation. Il y en a une cinquantaine pour 11 compagnies régionales de théâtre, musique et danse. L'année dernière, 21 200 spectateurs avaient été comptabilisés.

**La Maison d'Elsa, à Jarny.** La Ville de Jarny se dote d'un nouvel équipement, La Maison d'Elsa, comprenant

une médiathèque et une salle de 120 places. Ce théâtre est mis à la disposition de la Compagnie du Jarnisy pour ses productions et la programmation d'autres équipes. L'investissement est de 3,4 millions d'euros hors taxes, appuyé par la DRAC Lorraine, la Région et le Département de Meurthe-et-Moselle.

## Aparté(s) à Montpellier.

La Bulle bleue, lieu de création et de diffusion à Montpellier, animé par des comédiens, techniciens, jardiniers, cuisiniers et administrateurs en situation de handicap, organise un nouveau temps fort, Aparté(s), en partenariat avec les compagnies régionales La Vaste Entreprise et la Cie Provisoire et avec Radio Aviva, du 3 au 7 décembre. Ouvert en février 2012, la Bulle bleue est un des six ESAT (établissement et services d'aide par le travail) dédiés au théâtre sur 1 500 ESAT en France. Les ESAT sont les anciens centres d'aides par le travail (CAT). Delphine Maurel est la directrice artistique de la Bulle bleue qui présentera un spectacle mis en scène par Nicolas Hérédia.

## Hughie : rectificatif.

Dans notre précédent numéro, l'article sur les productions de la scène nationale de Chalon sur Saône associait par erreur la pièce *Hughie* à Lise Visinand. *Hughie* est une création de Jean-Yves Ruf, interprétée par Gilles Cohen et Jacques Tresse.

## L'IMAGE

### À Orphée, festival théâtre et handicap



La compagnie espagnole Flick Flock Danza, composée de trente danseurs dont certains souffrent de handicaps, clôturait fin octobre le festival Orphée. Création chorégraphique, *Sueños de Rocamadour* était présentée dans la grande salle du centre Georges Pompidou, à Paris. Orphée, «Festival européen théâtre et handicap», soufflait cette année ses dix bougies. En invitant à chaque édition des artistes handicapés à investir

la scène, il permet que soit révélé au public leur talent, dans des créations de haute tenue artistique. Cofondé par la Fondation Crédit Coopératif, le mécène principal, le festival se déploie au théâtre Montansier à Versailles, lieu principal des représentations, mais aussi à la Royale Factory, au Théâtre de Fontenay-le-Fleury, au Centre culturel Jean-Vilar de Marly-le-Roi, et au Théâtre du Nickel de Rambouillet. **I N M.**

**Kirikou : la suite.** Après la décision de la cour d'appel administrative de Paris concernant l'affectation de la taxe fiscale sur la billetterie de la comédie musicale *Kirikou* (*La Lettre du Spectacle* du 8 novembre), l'Association de soutien au théâtre privé (ASTP) a demandé au ministère de prendre les mesures nécessaires pour que cette taxe, affectée au CNV

en 2008, soit reversée à l'ASTP. Un pourvoi en cassation du ministère ne suspendrait pas la décision de la cour d'appel.

**Paris : ouverture de la salle Pajol.** Une salle de 200 places a ouvert sous l'auberge de jeunesse de la Halle Pajol, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Elle accueillera, 200 jours par an, des spectacles de théâtre, musique non amplifiée ou danse, et est en priorité destinée aux acteurs du quartier.

**Maison d'amateurs à Paris.** La Maison des pratiques artistiques amateurs (MPAA) Broussais, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a été inaugurée le 18 novembre par Bertrand Delanoë, le maire. Consacrée au spectacle vivant ainsi qu'aux arts graphiques et visuels, elle dispose d'un grand atelier, d'un studio de danse et de salles de théâtre. La Ville de Paris y a investi 3,8 millions d'euros.

## CARNET

**ALAIN RECOING.** Metteur en scène, comédien, marionnettiste, Alain Recoing est décédé le 15 novembre à 89 ans. Il était membre fondateur, puis président à trois reprises du Centre national de la marionnette (CNM). Il a participé à la création de l'association Thémaa qui regroupe, à partir de 1992, le CNM et l'UNIMA. Fondateur du Théâtre aux mains nues, à Paris, il y a créé l'École de l'ac-

teur marionnettiste. Il était commandeur des arts et des lettres.

### PAUL-LOUIS MIGNON.

Journaliste et historien du théâtre, Paul-Louis Mignon est mort le 16 novembre. Il avait 93 ans.

### PIERRE FRANCK.

Pierre Franck s'est éteint le 13 novembre, à 91 ans. Metteur en scène avec une cinquantaine de pièces à son actif, il a dirigé le Théâtre

de l'Œuvre avec Georges Herbert de 1960 à 1973), le Théâtre de l'Atelier de 1974 à 1998 et le Théâtre Hébertot, depuis 2003 avec son épouse Danièle.

Il a aussi codirigé la société de tournées Atelier Théâtre Actuel, avec avec Jean-Claude Houdinière, Loïc Volard et son fils Frédéric Franck, ancien directeur du théâtre de la Madeleine et actuel directeur du Théâtre de l'Œuvre.

**Expansion des Micro Mondes.** Implanté à son origine à Lyon avec le partenariat du théâtre des Célestins et des Subsistances, la biennale Micro Mondes s'étend à deux nouvelles communes grâce au partenariat du Théâtre Théo Argence de Saint-Priest et du centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape. La manifestation pluri-



JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

*DaFort*, Compagnie Circ'ombelico

disciplinaire dirigée par Céline Le Roux dispose d'un budget de 105 000 €, dont 86 000 € pour l'artistique. Elle est soutenue par l'Union européenne, la DRAC, la Région, la Ville de Lyon, le Grand Lyon et l'ONDA. Pour sa deuxième édition, du 26 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, elle accueillera notamment une création de la compagnie Adrien M / Claire B et de la compagnie *Projet in situ*. Les cinq spectacles sont adressés à un public allant de un à cent spectateurs, la jauge globale est limitée à 2 500 places.

**Les Étés s'offrent l'Amérique.** Le San Francisco Ballet avait inauguré le festival parisien Les Étés de la danse, en 2005. Le projet de le réinviter en 2014 pour la dixième édition suppose de trouver un budget de 600 000 dollars. Une première campagne, assez traditionnelle, aux USA, a permis d'en récolter la moitié, notamment auprès de la Geoffrey C. Hugues Foun-

ation. En France, la recherche porte d'abord sur le fichier du festival et sera étendue à des spécialistes de financement participatif. Dans tous les cas, la compagnie reste programmée pour cet été. **Valéry Colin**, directeur, explique : *«Il reste plus facile de trouver des financements privés quand on invite des compagnies américaines. Ce genre de démarche est beaucoup plus habituel aux États-Unis»*. Les trois prochaines éditions seront consacrées à des ballets américains avec sans doute, en 2016, le New York City Ballet.

### TNS : calendrier tardif ?

Le calendrier de nomination d'un successeur à **Julie Brochen** pour la direction du Théâtre national de Strasbourg inquiète la section syndicale Synptac-CGT de l'établissement. Le ministère a prévu de le lancer début 2014 pour une prise de fonction en juillet. *«Après avoir attendu un administrateur durant six mois, le personnel du TNS souhaiterait vivement travailler de nouveau dans des conditions saines et sereines, écrit le syndicat qui demande d'avancer le recrutement de six mois, évoquant les «tensions internes que l'absence d'orientation concrète et de perspectives d'avenir génèrent au sein des équipes»*.

**Arenas : projet en Essonne, défaillance à Lille.** La Fédération française de rugby (FFR) et les collectivités de l'Essonne mènent jusqu'en février un débat public autour du projet de stade 82 000 places convertible en Arena couverte. Celle-ci serait inaugurée en 2018 à l'emplacement

de l'ancien Hippodrome de Ris-Orangis. Ce nouvel équipement au toit rétractable accueillera chaque année 11 matches de rugby et 6 autres événements sportifs ou culturels. Le projet architectural de Populous Atelier 2/3/4 serait financé par la FFR à hauteur de 600 millions d'euros (!) dont les deux tiers grâce à un emprunt garanti par le conseil général de l'Essonne. À Lille, le groupe Depeche Mode a annulé son concert prévu le 17 novembre dans le nouveau stade au toit rétractable (28 000 places), en raison de la défaillance du système de chauffage.

## PARUTIONS

### FINANCEMENTS PUBLICS DE LA CULTURE.

Après de premiers résultats dévoilés en 2010, l'étude complète sur les financements publics de la culture dans les régions PACA, Lorraine, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes est disponible. Les données analysées par les agences Arcade, Arteca, A. et Nacre portent sur l'année 2008. Les agences de Lorraine, Poitou-Charentes et PACA poursuivent la tâche sur l'année 2012. [www.culturepoitoucharentes.fr](http://www.culturepoitoucharentes.fr)

## SMAC

### Le 106, fort en thèmes

Quand certaines salles se lancent dans un festival, le 106, à Rouen, a choisi de proposer, de mi-mai à mi-juin, une programmation thématique. Pour la troisième édition, en 2014, ce sera «Mythomania», autour des grands mythes de la musique. Au programme, des concerts, deux expositions, des conférences et projections, proposés avec l'aide de deux conseillers artistiques. Jean-Christophe Aplin-court, directeur de cette scène de musiques actuelles depuis son ouverture en 2010, affirme : *«Plutôt qu'un festival, avec la compétition et la bulle spéculative que cela provoque, nous avons décidé de créer un événement original à rayonnement extérieur, plus lent à installer, plus complexe à expliquer qu'un festival.»* Après «Fast & Curious» ou «Now Future», ces thématiques sont l'occasion de bousculer les formats, avec par exemple pour «Mythomania», un parcours d'expérimentations en ville ou un bateau sonore. L'événement aide à se démarquer à une période un peu creuse en termes de fréquentation. Chaque thématique représente un budget d'environ 200 000 euros, comptabilisés dans l'action culturelle du 106, avec plusieurs événements gratuits et hors-les-murs. Structure subventionnée, le 106 se démarque des acteurs privés qui investissent des secteurs économiquement viables. *«Nous ne sommes pas seulement des diffuseurs, nous devons mettre en perspective la musique ou valoriser les rencontres avec la population locale»*, ajoute Jean-Christophe Aplin-court. En 2015, l'ethno-musicologue Alan Lomax sera célébré par le 106 à l'occasion du centenaire de sa naissance. ■ **NICOLAS DAMBRE**



D. R.

## VITE DIT

- \* Les 35<sup>es</sup> rencontres Trans Musicales de Rennes (du 4 au 8 décembre) attendent près de 120 professionnels et médias étrangers, contre 88 accrédités l'an passé.
- \* Un article du projet de loi relatif à la création traitera la question des artistes handicapés, a promis Aurélie Filippetti.
- \* Le coût de la baisse de la TVA à 5,5% sur les places de cinéma a été évalué à 50 millions d'euros en 2014 par Patrick Bloche, président de la commission des affaires culturelles à l'Assemblée nationale.

**Fermeture de l'Institut néerlandais.** L'Institut néerlandais (Paris VII<sup>e</sup>) fermera définitivement ses portes le 31 décembre 2013. Dès lors, l'Ambassade des Pays-Bas sera le point de relais en matière de culture néerlandaise en France. Le ministère des Affaires étrangères néerlandais avait annoncé en juillet 2012 la suppression de sa subvention à la structure. L'Institut néerlandais avait été créé en 1956, à l'initiative de Frits Lugt, dont les collections d'art sont aujourd'hui gérées par la Fondation Custodia. C'est cette dernière qui reprendra la gestion du bâtiment.

**Adami : nouvelle formule des rencontres.** Les rencontres de l'Adami qui se tenaient traditionnellement à Cabourg début décembre changent de formule et se dérouleront en 2014, en avril, dans une autre ville, probablement Metz. Les dirigeants de l'Adami présenteront cette nouveauté à l'occasion d'un débat qui se tiendra le 3 décembre, à 17h30, au Centre Georges Pompidou, à Paris, avec Patrick Bloche, Bruno Boutleux, Jean-Michel Jarre, Pierre Lescure et Éric Walter, secrétaire général de la Hadopi.

**La Rue en campagne.** La Fédération des arts de la rue réactive sa campagne «L'Art est public» qu'elle avait lancée lors de l'élection présidentielle de 2012, avec un nouveau nom, la Rue en campagne. L'objectif est de sensibiliser les candidats aux municipales pour qu'ils prennent en compte la culture dans leur programme. Les arts de la rue et leur développement sont plus particulièrement au cœur de l'argumentaire proposé par la fédération à ses adhérents en vue de motiver les élus. [www.rueencampagne.org](http://www.rueencampagne.org)

**Un nouveau prix Ricard.** Ricard S.A. Live Music a réuni dix «personnalités» de la musique pour son nouveau prix dont Abigail Ainoz

(*Les Inrockuptibles*), Thomas Ducrès (Gonzai), Florence Jeux (Les Francofolies), Karim Merabet (Auguri Productions). Le jury désignera les 15 finalistes parmi les cent groupes choisis par le public sur [www.ricardsa-livemusic.com](http://www.ricardsa-livemusic.com). Le lauréat du prix sera notamment programmé sur les 10 dates de la tournée Ricard, au printemps 2014, aux Francofolies de La Rochelle et sur les festivals partenaires.

**Les enfants aux Trans Musicales.** Pour la première fois, le festival les Trans Musicales de Rennes (du 4 au 8 décembre) proposera des concerts aux 8-10 ans avec trois groupes à l'affiche de cette 35<sup>e</sup> édition. Molotov Jukebox, Oum Schatt et Tiloun joueront en après-midi devant les enfants de l'agglomération. Durant l'année, une conseillère pédagogique a été détachée par le ministère de l'Éducation nationale une demi-journée par semaine auprès de l'Association Trans Musicales pour participer à ses programmes d'éducation artistique et culturelle.

## RENCONTRE

### Marc Délhiat rejoint la compagnie Trottola et le Petit Théâtre Baraque

Marc Délhiat quittera, fin novembre, le Sirque à Nexon (87) dont il est directeur et fondateur. Il en convient, lâcher une direction d'établissement labellisé pour diriger une compagnie est un choix peu courant : «*Le Sirque est arrivé à une belle maturité, explique-t-il, les collectivités ont rejoint l'État autour du label pôle national des arts du cirque. Il me semblait sain que quelqu'un d'autre puisse apporter un regard neuf pour continuer à faire de Nexon une terre de chapiteau et de création pour les artistes de cirque*». C'est avec Guilouï Karl qu'il fonde en 1999 l'association «Les Arts à la rencontre du cirque» dans la petite ville du Limousin dont il est originaire. Après le décès d'Annie

## TRIBUNE

### La presse professionnelle «en péril»

Un texte d'alerte de la Fédération nationale de la presse spécialisée qui représente plus de 1 300 titres imprimés et 320 publications en lignes. (Extraits)

« Cher lecteur, Au nom d'une rigueur budgétaire dont nul ne conteste la nécessité, des mesures discriminatoires lourdes de conséquences risquent de vous priver très prochainement de l'accès à la connaissance qui vous est indispensable dans l'exercice de votre profession. Hausses vertigineuses des tarifs postaux en 2014 et 2015 (+12% et +10%), renvoi aux calendes grecques de la TVA réduite sur l'information numérique, volonté délibérée de privilégier les formes de diffusion auxquelles la presse spécialisée et professionnelle ne peut avoir recours, autant de menaces qui mettent en péril l'avenir de la plupart des publications qui font partie de votre métier. Parallèlement et de façon unilatérale, le gouvernement privilégie la presse qualifiée «d'information politique et générale», notion abusive car discriminatoire qui permet le développement à moindre coût de publications et de marques parfois bien éloignées de la participation de ces titres à l'expression du pluralisme et du débat démocratique, dont on prétend à tort qu'elle serait seule porteuse. Au mépris du droit du citoyen d'accéder à la transmission du savoir, aux découvertes scientifiques et technologiques, au moyen souvent unique de formation permanente pour nombre d'entre vous, la presse professionnelle voit son avenir compromis par des considérations comptables à courte vue. [...] Face à la tentation de l'indifférence et de l'abstentionnisme, face à la montée de l'extrémisme et du refus des institutions, face à la lente désespérance qui gangrène notre société, notre presse est un rempart irremplaçable pour préserver le lien social aujourd'hui bien distendu. »



de ses projets». Trottola a un calendrier chargé pour 2014, avec une centaine de dates. Marc Délhiat s'attachera à garantir les spécificités d'une troupe où l'ensemble des réflexions est partagé entre artistes et administration. L'équipe de *Matamore*, spectacle commun à Trottola et au Petit Théâtre Baraque, compte neuf personnes. Elle fait le lien entre plusieurs générations d'artistes, avec Nigloo et Branlotin, anciens du cirque Aligre et de plus jeunes circassiens comme la trapéziste voltigeuse Titoune formée à l'école de cirque de Montréal et Bonaventure Gacon, issu de l'École nationale des arts du cirque. **P. V.**

## SURVOS AGENDAS

RENNES 28 ET 29 NOVEMBRE

**Nouvelles urgences de la culture en milieu urbain**

L'Association des directeurs des affaires culturelles des grandes villes et agglomérations de France (ADAC-GVAF) organise avec le Canopéa (Collectif pour des assises ouvertes sur les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques) deux journées de réflexion intitulées Nouvelles urgences de la culture en milieu urbain. Quatre ateliers thématiques seront organisés au Liberté autour de l'évolution du concept de culture, le numérique en tant que transformateur d'usage, la confrontation à la recherche de la pluridisciplinarité croissante des savoirs, la place de la culture dans la conception des nouveaux territoires urbains. Avec Eric Corijn de l'Université de Bruxelles. [g.blin@agglo-rennesmetropole.fr](mailto:g.blin@agglo-rennesmetropole.fr)

NÎMES

25 NOVEMBRE

*Les pratiques musicales dans les cafés concerts et perspectives réglementaires.* Par Agi Son. [www.agi-son.org](http://www.agi-son.org)

GRENOBLE

27 AU 29 NOVEMBRE

*Esthétisation de l'espace public et tournant culturel des questions métropolitaines.* Avec Guy Saez, Jean-Pierre Saez, Philippe Chadoir, Bruno Schnebelin (Ilotopie), Françoise Léger (Le Citron jaune), Nathalie Veuillet (Là Hors de), Pierre Duforeau (Komplex kapharnaüm). Par Pacte. [www.pacte-grenoble.fr](http://www.pacte-grenoble.fr)

MARSEILLE

28 NOVEMBRE

*Le pouvoir de la culture dans le changement social*  
Colloque international à la Friche la Belle de mai avec des opérateurs culturels d'Égypte, Jordanie, Iran, Palestine, Liban, Maroc, Tunisie et Turquie. Par Trans Europe Halles. [www.teh.net](http://www.teh.net)

MARNE-LA-VALLÉE - FERME DU BUISSON 7 DÉCEMBRE

**De l'enfant spectateur à l'enfant créateur, comment la musique vient à l'enfant**

Cette rencontre se tiendra dans le cadre du festival Tout'ouïe, nouveau rendez-vous chanson jeune public qu'organisent La Ferme du buisson et les Jeunesses musicales de France (JMF). Le débat intégrera les questions économiques, l'intérêt de la musique dans l'enseignement général et spécialisé, sa place dans les programmations jeune public... [www.festivaltoutouie.fr](http://www.festivaltoutouie.fr)

AIX-EN-PROVENCE

29 NOVEMBRE

*L'utilisation des arts numériques dans le spectacle jeune public*  
Par Arcade PACA [www.arcade-paca.com](http://www.arcade-paca.com)

BORDEAUX

29 NOVEMBRE

*Les nouveaux territoires de la création*  
Par l'OARA et le GMEA – Centre national de création musicale d'Albi. [www.oara.fr](http://www.oara.fr)

MAISONS-ALFORT

3 DÉCEMBRE

*La place du répertoire chorégraphique dans la pédagogie*  
Par l'Ariam et le conservatoire de Maisons-Alfort. 01 42 85 45 35

PARIS

3 DÉCEMBRE

*L'impossible politique culturelle ?*  
Par l'Adami. 01 44 63 10 49

LYON

3 DÉCEMBRE

*Comment partager un lieu de fabrique et repenser les partenaires et les coopérations ?*

Par la Nacre Rhône-Alpes  
[www.la-nacre.org](http://www.la-nacre.org)

RHINAU

4 DÉCEMBRE

*Public et territoire : les conditions de la rencontre*  
Par l'Agence culturelle d'Alsace  
03 88 58 87 98

HÉNIN-BEAUMONT

5 DÉCEMBRE

*Spectacle jeune public et innovation*  
Par le Collectif jeune public Nord Pas-de-Calais, en partenariat avec le conseil général du Pas-de-Calais. Avec Alice Laloy (compagnie S'appelle revient), Geneviève Lefaire (Scène(s) d'enfance et d'ailleurs), Véronique Perruchon (Université Lille 3), Amélie Du Payrat (Très Tôt Théâtre). [collectif-jeune-public@wanadoo.fr](mailto:collectif-jeune-public@wanadoo.fr)

CRÉTEIL

5 ET 6 DÉCEMBRE

Rencontre danse de l'ONDA, le Festival d'Automne à Paris et le Centre national de la danse  
[www.onda.fr](http://www.onda.fr)

RENNES

5 AU 7 DÉCEMBRE

*Rencontres Trans Musicales*  
[debats@transmusicales.com](mailto:debats@transmusicales.com)

STRASBOURG

9 DÉCEMBRE

*Les bureaux de production : un nouveau mode de gouvernance ?*  
Par l'Agence culturelle d'Alsace  
03 88 58 87 98

STRASBOURG

10 DÉCEMBRE

*La médiation artistique et culturelle dans les projets de territoires*  
Par l'Agence culturelle d'Alsace avec l'OPC. 03 88 58 87 54

RENNES

10 DÉCEMBRE

*Coopérations politiques, culturelles et territoriales.*  
Par le Comité national de liaison des Établissements publics de coopération culturelle (EPCC), à l'occasion des 10 ans de la loi créant les EPCC.  
06 80 22 74 27.

TOULOUSE

10 DÉCEMBRE

*Quelle place pour l'éducation artistique et culturelle dans une politique territoriale d'éducation ?*

Par l'Association des directeurs des affaires culturelles de Midi-Pyrénées, avec le CNFPT et l'Association des DAC d'Aquitaine.

PARIS

12 DÉCEMBRE

*Rencontre du réseau Zone franche amandinesaumonneau@zonefranche.com*

BREST

12 DÉCEMBRE

*Circulation des œuvres et des artistes*  
Par Bretagne(s) World Sounds avec Spectacle vivant en Bretagne, Zone franche et la FAMDT. [www.bretagnes-world-sounds.com](http://www.bretagnes-world-sounds.com)

13 DÉCEMBRE

*Musiques (modale, tonale, orientale, occidentale, savante, populaire), entre rejet et séduction*  
Par le Pôle international des musiques modales  
[www.drom-kba.eu](http://www.drom-kba.eu)

NANTES 13 ET 14 DÉCEMBRE

**Transmettre**

Pont supérieur, le pôle d'enseignement supérieur du spectacle vivant en Bretagne et Pays de la Loire, organise avec le TU de Nantes et l'Université de Nantes des rencontres professionnelles où seront examinés les enjeux de la transmission autour de quatre grands thèmes : anthropologique, pédagogique, socio-économique et politique. Philippe Meirieu [Notre photo], invité-référent, sera accompagné de nombreux intervenants professeurs des universités, responsables artistiques et culturels, artistes, chercheurs... [contact@lepontsuperieur.eu](mailto:contact@lepontsuperieur.eu)  
Tél. : 02 40 89 90 50



## Convention de délégation de service public



**BOURGES**

### SECTION I : AUTORITÉ DÉLÉGANTE ET ADRESSE

#### I.1) Nom et adresse

Ville de Bourges, CS 50003 11 rue Jacques Rimbault,  
 à l'attention de M. le Maire, 18000 Bourges. Tél. 02 48 57 82 02.  
 E-mail : marchespublics@ville-bourges.fr  
 Télécopieur 02 48 70 88 10. Contact : service Commande Publique.  
 Adresse générale de l'autorité délégente : <http://www.ville-bourges.fr>.  
**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : Point(s) de contact susmentionné(s).

#### I.2) Nature de l'autorité délégente

Commune.

### SECTION II : OBJET DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

#### II.1) Intitulé de la délégation de service public

**Délégation de service public pour la gestion des Rives d'Auron.**

#### II.2) Texte en application duquel la convention est conclue

Délégation de service public, passée en application des articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, prenant la forme d'un contrat d'affermage.

#### II.3) Objet de la délégation

Délégation de service public pour la gestion des Rives d'Auron.

La délégation de service public comprend : le développement et la promotion coordonnée des activités commerciales, culturelles et de loisirs ; la gestion, l'administration et l'entretien courant des moyens mobiliers et immobiliers délégués ; l'organisation du service ; l'accueil et l'organisation directe de manifestations ; et le cas échéant, la réalisation d'un programme d'investissements défini dans l'offre. Le délégataire se rémunérera par des redevances qu'il sera autorisé à percevoir auprès des usagers en contrepartie des services rendus. Le délégataire sera tenu de verser à l'autorité délégente une redevance en contrepartie de la mise à disposition des biens. Une participation pour contraintes de service public pourra être versée par l'autorité délégente. L'exploitation se fait aux risques et périls du délégataire.

Domaine de la délégation : Autre : Évènementiel

Durée de la délégation : 7 ans

#### Autres précisions :

La convention prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015.  
 Lieu principal d'exécution de la délégation :  
 allée René Ménard ; Rue Edmond Jongleux, 18000 Bourges.  
 Code NUTS FR241.

#### II.4) Autres caractéristiques et informations sur la nature et l'objet de la convention

Description des ouvrages : - Palais d'Auron : bâtiments d'une superficie de 4 405 m<sup>2</sup> comprenant une salle de spectacles de 1 350 à 2 400 places avec loges, vestiaires et office, ainsi qu'une salle divisible pouvant accueillir 200 personnes, et un ensemble de bureaux ; - Parc des expositions : un ensemble de halls d'une superficie exploitable de 8 651 m<sup>2</sup> comprenant une salle de restauration ; - le 22 d'Auron : bâtiment d'une superficie de 765 m<sup>2</sup> comprenant une salle de spectacles de 250 places assises et 500 debout, une salle de réunions et des bureaux ; - le plateau d'Auron : d'une surface d'environ 12 000 m<sup>2</sup> qui sera, hors des périodes d'exploitation, utilisé comme parc de stationnement de l'Auditorium et du Conservatoire de Musique et de Danse ; - les buvettes liées aux équipements ; - une partie des locaux situés sous le boulevard Lamarck, d'une surface d'environ 192 m<sup>2</sup>, étant précisé que ces derniers ne pourront être utilisés qu'à des fins de stockage.

#### II.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

92320000, 79950000.

### SECTION III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

- lettre de candidature (Dc1 ou équivalent), signée par le candidat ou en cas de groupement d'entreprises par le mandataire et les entreprises membres du groupement ;  
 - déclarations et attestations fiscales et sociales (certificats attestant de la régularité de la situation fiscale et sociale, ou équivalents) au 31 décembre 2012, en application de l'article 8 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997 et de l'arrêté du 31 janvier 2003 ;  
 - extrait d'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait K-Bis) ou registre équivalent pour les entreprises établies à l'étranger ;  
 - attestations professionnelles d'assurance en cours de validité ;  
 - attestations sur l'honneur certifiant : 1- que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail ou pour les candidats non établis en France, d'une condamnation équivalente pour des infractions similaires ; 2- que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3243-1, L.3243-2, L.3243-4 et L.1221-10, L.1221-13, L.1221-15 du code du travail ou des règles équivalentes pour les candidats étrangers ; 3- pour les personnes assujetties

(article L.5212-1 du code du travail) à l'obligation définie aux articles L.5212-2, L.5212-3, L.5212-4 du code du travail (obligation d'employer des travailleurs handicapés ou en difficultés), que le candidat a souscrit à la déclaration visée à l'article L.5212-5 du code du travail ou qu'il a versé la contribution visée à l'article L.5212-9 de ce code ; 4- que le candidat n'est pas en liquidation judiciaire, ou admis au redressement judiciaire (ou procédure équivalente régie par un droit étranger) sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution de la convention de DSP.

#### III.2) Capacité économique et financière

- Bilans et comptes de résultats et leurs annexes pour les trois derniers exercices clos ou tout autre document reprenant les mêmes données ; Composition du capital social ;  
 - Tout document de présentation générale du candidat.

#### III.3) Capacité technique et professionnelle

- Note du candidat développant ses motivations et les conditions générales dans lesquelles il entend mener à bien l'activité déléguée ; - note de présentation détaillée de l'entreprise : historique, ses moyens actuels, matériels et humains (information sur l'emploi, les conditions de travail, les effectifs par catégorie de personnels, la formation, les équipements techniques...) en précisant notamment ses éventuelles affiliations, perspectives de développement ; - références au cours des trois dernières années pour les missions d'exploitation relatives à des prestations similaires à celles faisant l'objet de la présente consultation, avec les principales caractéristiques des équipements gérés : superficie, typologie des événements gérés et les fréquentations associées, durée et types de contrat (avec montant et volume de sous-traitance) ; - toutes autres références démontrant une aptitude à recevoir la délégation de service public en question peuvent être produites ; - Tout autre document que le candidat estimera nécessaire à la présentation de sa candidature.

Contenu du dossier de candidature en cas de groupement : chaque entreprise d'un groupement devra fournir l'ensemble des pièces demandées pour la sélection des candidatures. En outre, devront être clairement précisés : - l'identité, le rôle et, eu égard aux compétences, la complémentarité de chacun des membres du groupement dans le cadre du projet ; - dans quelles conditions, le groupement entend assurer la continuité du service public et la gestion du service, notamment en matière d'organisation. Il est rappelé que toute personne n'ayant pas déposé de candidature ne pourra être admise au stade du dépôt des offres.

### SECTION IV : PROCÉDURE

#### IV.2) Modalités de présentation des candidatures

Les candidatures sont présentées sous pli cacheté contenant une enveloppe également cachetée portant la mention "candidature", rassemblant les documents relatifs à la candidature ; L'enveloppe extérieure doit porter uniquement la mention : "Délégation de Service Public - Gestion des Rives d'Auron - ne pas ouvrir".  
 L'enveloppe intérieure, outre la mention "candidature", portera le nom du candidat.

Adresse à la quelle les candidatures doivent être envoyées  
 Ville de Bourges, service Commande Publique Bureau 219 bis  
 CS 50003 11 rue Jacques Rimbault, 18000 Bourges. Tél. 02 48 57 82 02

#### IV.3) Condition de délai

Date limite de réception des candidatures : 8 janvier 2014, à 12 heures.

#### IV.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) pour les candidatures

Français

### SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### V.1) La convention s'inscrit dans un projet ou un programme financé par des fonds communautaires : Non.

#### V.2) Autres informations

Critères de sélection des candidatures : - garanties professionnelles et financières ; - respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail ; - aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Unité monétaire utilisée : l'Euro  
 Forme juridique des candidats : Le(s) candidat(s) pourra (ont) répondre soit sous la forme d'un contractant unique, soit sous la forme d'un groupement solidaire ou conjoint. Les membres du groupement devront désigner un mandataire lequel sera l'interlocuteur unique de l'autorité délégente. Le mandataire du groupement fournira l'autorisation qui lui aura été donnée par ses cotraitants d'engager le groupement candidat pour la présentation de la candidature et de l'offre. La composition d'un groupement ne pourra être modifiée entre la remise des candidatures et des offres. Les variantes seront admises au stade de l'offre. Le dossier de candidature doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou remis contre récépissé au Service Commande Publique Bureau 219 bis - Ville de Bourges - CS 50003 11 rue Jacques Rimbault - 18000 Bourges. Les dossiers qui seront remis et dont l'avis de réception postal ou le récépissé serait délivré après la date et heure visées au IV.3) ne seront pas retenus et seront renvoyés aux candidats sans être ouverts.

La transmission des candidatures par voie électronique ou par télécopie n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis au BOAMP et au JOUE : 14 novembre 2013.

#### V.3) Procédures de recours

##### V.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1.  
 E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Tél. 02 38 77 59 00. Télécopieur 02 38 53 85 16.

##### V.3.2) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1.

E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr.

Tél. 02 38 77 59 00. Télécopieur 02 38 53 85 16.

##### V.4) Date d'envoi du présent avis : 14 novembre 2013.



## Bis repetita : appel à candidatures

Dans le cadre des prochaines Bis de Nantes (22 et 23 janvier 2014), le Centre national du Théâtre et la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, en partenariat avec la Lettre du spectacle, lancent pour la deuxième fois un appel à projet

« Bis repetita : tu pitches à Nantes, on se revoit à Paris ! »

### LE PRINCIPE

Le CnT et la SACD proposent à des compagnies de théâtre qui montent un texte d'un auteur vivant d'expression française et qui sont présentes à Nantes au moment des Bis, de venir « pitcher » (7 mn pour convaincre) leur projet de création en cours, devant un jury (7 personnes) et des professionnels.

A l'issue de cette séance, 2 compagnies sont invitées à venir présenter, dans un 2<sup>e</sup> temps, le 24 mars 2014, une lecture, à Paris, à la Maison des Auteurs de la SACD.

### CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- Avoir le projet de monter une pièce d'un auteur vivant d'expression française
- Envoyer un dossier de présentation de 5 pages maximum (notices auteur et metteur en scène, extrait de texte, brève présentation de la cie + une note d'intention) avant le 6 décembre 2013 à : Formulaire disponible sur [cnt.asso.fr](http://cnt.asso.fr) et [sacd.fr](http://sacd.fr)

### PLANNING

- Annonce des compagnies sélectionnées pour Bis repetita : le 19 décembre 2013 (7 retenues par la SACD et le CnT pour les Bis de Nantes)
- Séance de pitch : le 22 janvier à 15h aux Bis de Nantes
- Lectures à Paris à la Maison des Auteurs de la SACD le lundi 24 mars, de 19h à 20h (1<sup>er</sup> projet) puis de 20h15 à 21h15 (2<sup>e</sup> projet)

# LA ROUTE DES 20

Rencontre professionnelle en Rhône-Alpes

THÉÂTRE THÉO ARGENCE  
À SAINT-PRIEST (PRÈS DE LYON)

Mardi 7 et mercredi 8 janvier 2014

Chaque année depuis 13 ans le Groupe des 20, réseau de scènes publiques en Rhône-Alpes organise la Route des 20 : deux jours de rencontres artistiques entre compagnies et responsables de programmation.

Au programme

**- NEUF « MAQUETTES »** : présentation sur scène de formes artistiques courtes d'environ 20 min qui aboutiront à un spectacle en 2014 ou 2015.

Avec :

- C<sup>ie</sup> Arnica, Emilie Flacher / théâtre de marionnettes
- C<sup>ie</sup> Dyp tik, Souhail Marchiche et Mehdi Meghari / danse
- C<sup>ie</sup> Roulez jeunesse, Raphaëlle Cambray / théâtre musical
- Les Slash/gordon, Franck Giraud / théâtre musical
- Les Nouveaux Nez et C<sup>ie</sup>, Raquel Esteve Mora et Nicolas Bernard / chanson, clown
- C<sup>ie</sup> Les Moteurs multiples, Lise Ardaillon / théâtre
- C<sup>ie</sup> Pire que debout, Karole Seyve / théâtre, clown
- C<sup>ie</sup> Art&CO, Arthur Ribo / théâtre et musique improvisée
- C<sup>ie</sup> du Gaz, Guillaume Béguin / théâtre/ soutenu par la Corodis, l'Union et le Pool des théâtres romands (Suisse)

**- SIX RENDEZ-VOUS D'ARTISTES** présentation d'avant-projets, lectures.

Avec la C<sup>ie</sup> Cassandre, la C<sup>ie</sup> Anteprema, Petrek, la C<sup>ie</sup> Kumulus, la C<sup>ie</sup> Épiderme et une C<sup>ie</sup> soutenue par le Quint'Est, réseau Grand Est du spectacle vivant.

**- UN FOCUS JEUNE PUBLIC** en préfiguration de La Belle Saison 14/15 un après-midi sera consacré aux propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Avec la C<sup>ie</sup> Les Veilleurs, L'Atelier Bonnetaille, Raymond et merveilles et le Théâtre de Nuit.

**- LE SALON DES COMPAGNIES** réunissant vingt-cinq équipes artistiques invitées par le Groupe des 20 Rhône-Alpes et les Scènes Découvertes de Lyon.

Réservation et inscription indispensable

**GROUPE DES 20**  
SCÈNES PUBLIQUES EN RHÔNE-ALPES

Alice Azatkhian  
+33 (0)6 64 41 54 27  
[groupe.20@aliceads1.fr](mailto:groupe.20@aliceads1.fr)  
Suivez-nous sur facebook



Rhône-Alpes

LA ROUTE DES 20 BÉNÉFICIE DE L'AIDE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES ET DU MINISTÈRE DE LA CULTURE - DRAC RHÔNE-ALPES



La direction de l'action culturelle de la ville de Pontault-Combault recrute

## Un responsable pour la direction du pôle culturel les passerelles (h/f) (Catégorie A)

Placé sous l'autorité du directeur général adjoint des services à la population, vos missions portent sur plusieurs volets :

### ■ programmation et mise en œuvre de l'activité artistique de l'établissement :

- rechercher des prestations artistiques en cohérence avec le projet artistique et culturel
- associer les élus de la ville au projet artistique
- évaluer les impacts de la programmation au regard des objectifs et des critères de résultat définis
- exploiter les résultats de l'évaluation pour les programmations futures
- favoriser la sensibilisation de nouveaux publics
- rechercher et mobiliser des partenaires à une ouverture de l'établissement sur les autres acteurs culturels
- assurer la veille culturelle et territoriale sur les créations artistiques, sur les concepts et pratiques artistiques
- développer et entretenir des réseaux professionnels dans l'objectif de promouvoir des échanges entre établissements

### ■ supervision de la gestion de la sécurité du spectacle ou de l'événement :

- superviser l'application des règles de sécurité en amont, pendant et après les spectacles
- assurer une veille active sur le fonctionnement du bâtiment et

proposer les améliorations techniques nécessaires en lien avec le régisseur général

- alerter sur les risques particuliers inhérents à une installation ou à un spectacle

### ■ gestion administrative et budgétaire :

- superviser la production des documents et des actes administratifs
- élaborer le budget prévisionnel
- suivre l'exécution budgétaire, superviser le contrôle, la gestion et l'exécution des dépenses
- établir sur le plan administratif et financier les contrats, les conventions, les actes d'engagement avec les artistes

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience dans la direction d'un équipement similaire, assortie d'une bonne connaissance des réseaux de diffusion du spectacle vivant, de la création contemporaine et de l'environnement territorial.

Doté de capacité d'analyse des besoins de la collectivité en matière de programmation, vous avez déjà travaillé avec des élus et êtes disponible (horaires irréguliers avec amplitudes variables - soirées et week-end).

Rompu au management, vous faites preuve de qualités rédactionnelles et relationnelles fortes.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, 13ème mois, CNAS.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 30 novembre 2013 à :  
 Mme le Maire, Direction des Ressources Humaines, 107 av. de la République, 77347 Pontault-Combault Cedex  
 ou par courriel [recrutement@pontault-combault.fr](mailto:recrutement@pontault-combault.fr)

Safari-rh.fr



LA VILLE DES LILAS - 23 000 habitants  
 Seine-Saint-Denis, commune limitrophe de Paris

### DIRECTEUR DU THEATRE et du CINEMA DU GARDE CHASSE RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION (H/F)

Catégorie A

Cet établissement (308 places) est un équipement de diffusion et d'action culturelle pluri disciplinaire en spectacle vivant et cinéma (spectacle vivant : 360 abonnés, 5300 spectateurs/an, cinéma : 20000 entrées/an). Implanté sur le territoire, il porte une politique d'éducation artistique et culturelle et de partenariat fort.

Dans le cadre de la politique culturelle définie par la ville et sous l'autorité du directeur de l'action culturelle, vous élaborez, proposez et pilotez la mise en œuvre du projet culturel de l'établissement

#### Pour le théâtre :

- Programmation annuelle (+ de 20 spectacles) et création, production et diffusion d'événements artistiques dans et hors les murs
- Supervision programmation jeune public

#### Pour le cinéma :

- Programmation (environ 120 titres/an)
- Organisation d'événements, rencontres.
- Participation aux manifestations de cinéma 93

Vous assurerez également, avec une équipe administrative, technique et d'accueil :

- La direction administrative et financière de l'équipement
- La direction de l'équipe (12 agents)
- La direction du bâtiment
- L'établissement du budget et son suivi
- Les demandes de subventions
- L'animation des réseaux de partenariat avec le tissu associatif et professionnel local

Professionnel confirmé dans la direction d'un équipement de même nature, vous avez une expérience significative en management d'équipe et pilotage de projets culturels ainsi que des connaissances affirmées des réseaux culturels et institutionnels et une bonne maîtrise des aspects organisationnels humains et financiers.

Pour ce poste vous bénéficierez de la rémunération statutaire, du régime indemnitaire, d'un 13ème mois, de l'avancement à la durée minimum, de possibilités étendues de formation ainsi que de divers avantages sociaux (cos, mutuelle etc.)

#### Date de clôture des candidatures le 6 décembre 2013

Veuillez adresser votre lettre de candidature et C.V. détaillé à : Monsieur le Maire des Lilas, direction des ressources humaines - 96, rue de Paris BP 76 - 93261 Les Lilas Cedex ou par courrier électronique [recrutement@leslilas.fr](mailto:recrutement@leslilas.fr)

PROFIL CULTURE

théâtre de l'agora  
 scène nationale  
 évry - essonne

Le Théâtre de l'Agora  
 Scène nationale d'Évry et de l'Essonne  
 Recrute

Un Directeur des relations avec  
 le public, de la communication  
 et de l'accueil (h/f)

Temps plein, en contrat à durée indéterminée, à pourvoir début janvier

**Missions** Sous l'autorité du directeur et en lien avec la directrice adjointe, aura notamment les responsabilités suivantes :

- Développer et accompagner le projet artistique et culturel du théâtre,
- Concevoir et superviser la mise en œuvre de la politique de relations avec le public : prospection, sensibilisation, projets d'action culturelle en lien avec les autres services, et les partenaires,
- Concevoir et superviser la mise en œuvre de la politique de communication du théâtre, de la définition et la création des outils, à la diffusion et la presse en lien avec les éventuels partenaires,
- Elaborer et superviser la mise en œuvre de la politique d'accueil et de billetterie du théâtre,
- Participer à l'équipe de direction et la représenter à l'extérieur,
- Encadrer le personnel du service : planification et coordination,
- Elaborer et suivre le budget du service en lien avec la direction et l'administration.

#### Profil

- Formation supérieure et expérience confirmée à un poste similaire,
- Capacité à encadrer, à travailler en équipe et en partenariat, qualités relationnelles,
- Capacité d'initiative, autonomie, et sens de l'organisation,
- Aisance rédactionnelle,
- Maîtrise des outils informatiques (Internet, suite office, logiciel Rodrigue, indesign apprécié),
- Grande disponibilité, Permis B obligatoire.

Rémunération selon convention collective des entreprises artistiques et culturelles (Statut cadre, groupe 4, échelon à négocier en fonction de l'expérience)

Envoyer lettre de motivation et CV à Marie-José Bailly  
 avant le 8 décembre 2013,  
[administration@theatreagora.com](mailto:administration@theatreagora.com) - 01 60 91 65 60  
 Entretiens prévus le 13 décembre 2013

## Le Centre national des arts du cirque recrute son ADMINISTRATEUR-TRICE

Le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne est un établissement d'enseignement supérieur artistique et de recherche autour des pédagogies. Il est un acteur essentiel de l'évolution du cirque contemporain au niveau national et international dans sa double composante technique et esthétique.

Fondé en 1985 par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Cnac, reconnu opérateur d'état, a un statut associatif. À terme ce statut a vocation à évoluer : de l'association vers l'établissement public. Il compte 37 ETP.

Placé(e) sous l'autorité du directeur général, l'administrateur(trice) travaille en étroite collaboration avec celui-ci ainsi qu'avec les chefs de service de l'établissement. Il (elle) est responsable de l'administration générale. À ce titre, il (elle) est chargé(e) de la structuration administrative, de la gestion financière et des ressources humaines. Il (elle) devra préparer les conditions d'évolution vers l'EP.

Poste basé à Châlons-en-Champagne.

### LES MISSIONS

- **L'administration générale** : relation administrative avec les autorités de tutelles et les financeurs, notamment dans l'élaboration et le suivi des dossiers de demandes de subventions et les documents de pilotage stratégique • relations avec les partenaires financiers • gestion et suivi des différents contrats (production, cession, conventions de partenariat...)
- production d'outils statistiques et d'analyse • recherche de financements et de partenaires publics et privés pour le développement des projets.

- **La gestion financière, budgétaire, comptable et juridique de la structure** : suivi de la comptabilité générale et analytique en lien avec le directeur général • supervision de l'établissement des comptes annuels • suivi et contrôle de la trésorerie • interlocuteur-trice de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes, de la banque et des fournisseurs • suivi de la gestion fiscale et sociale de l'établissement • veille juridique, sociale, fiscale.

### • La gestion des ressources humaines :

Gestion du personnel : contrats de travail, contrôle des salaires (personnel permanent, intervenant, intermittent...),  
Supervision de la gestion du temps de travail et de la paie,  
Etablissement du plan de formation,  
Préparation et suivi des relations avec les représentants du personnel.

### PROFIL ET COMPÉTENCES

- Formation supérieure, avec un profil «gestion établissement public»,
- Expérience confirmée dans un poste similaire,
- Rigueur organisationnelle, aptitude au travail en équipe, sens du contact et de la discrétion,
- Bonne connaissance des procédures administratives, financières, sociales, juridiques et fiscales liées au spectacle vivant,
- Intérêt affirmé pour le spectacle vivant, bonne culture générale,
- Maîtrise rédactionnelle, pratique courante de l'outil informatique et bonne connaissance de l'environnement Web,
- Anglais indispensable.

### MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à envoyer au plus tard le 16 décembre 2013 inclus par courriel à Gérard Fasoli directeur général du CNAC, [gerard.fasoli@cnac.fr](mailto:gerard.fasoli@cnac.fr) et [secretariat.direction@cnac.fr](mailto:secretariat.direction@cnac.fr)

Poste en C.D.I – temps complet à pourvoir en janvier 2014.



Centre National des Arts du Cirque

1 rue du cirque – 51000 Chalons en Champagne  
Tél. 03 26 21 80 45

## CiRQUE-ThÉÂTRE d'Elbeuf

Pôle national des arts du cirque – Haute-Normandie

L'EPCC Cirque-Théâtre d'Elbeuf, Pôle National des arts du cirque implanté dans la grande agglomération rouennaise (500 000 habitants), patrimoine exceptionnel, lieu de production et de diffusion du cirque contemporain accueillant une trentaine de compagnies et près de 30 000 spectateurs par saison, recrute un(e)

### SECRETAIRE GENERAL(E)

en CDD - dans le cadre d'un remplacement pour congé maternité - du 17 février au 12 septembre 2014

**Au sein d'une équipe de 18 personnes, elle/il occupera les fonctions suivantes :**

#### RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Responsable des secteurs de la communication, des relations avec les publics, de la billetterie, de l'accueil public et de l'accueil des artistes / Management d'une équipe de 5 salariées permanentes et d'une équipe de vacataires.

Mise en place et suivi de la politique de communication, de développement des publics, d'accueil du public et d'accueil des artistes du Cirque-Théâtre :

- définition des axes et objectifs, suivi de la mise en œuvre, en lien avec le service d'action culturelle
- mise en cohérence du projet artistique, de la réalité du territoire et de la politique commerciale du lieu
- coordination des analyses de fréquentation
- animation d'une réflexion d'équipe et mise en place d'outils de développement
- gestion des budgets de communication, d'accueil public et d'accueil artistes
- coordination et suivi des plannings et des déplacements des membres de l'équipe
- élaboration du plan de communication avec la chargée de communication
- responsable de la ligne rédactionnelle et éditoriale (définition des axes, validation et rédaction de textes et de contenus éditoriaux)
- responsable des relations avec la presse
- gestion et coordination de l'équipe d'accueil du public avec la responsable de billetterie
- suivi des plannings et modalités d'accueil des artistes en lien avec la chargée de l'accueil artistes et l'administratrice
- gestion de la politique d'invitations, de l'accueil des professionnels et des opérations à caractère institutionnel et protocolaire.

#### RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Mise en œuvre et coordination des relations internationales ;
- Coordination du temps fort de saison dont la première édition consacrée au Québec aura lieu en juin 2014 ;
- Préparation de la deuxième édition consacrée à la Belgique en juin 2015 ;
- Coordination de la communication internationale.

#### RESPONSABLE DU MÉCÉNAT

**Mission mécénat** : Coordination des actions liées au mécénat et des relations avec les membres du Cercle des partenaires, en lien avec la chef comptable-assistante administrative • Développement des actions de mécénat, recherche de nouveaux partenaires.

#### PROFIL

Formation supérieure • Expérience professionnelle de 5 ans minimum à un poste similaire • Grande aptitude au management, à la coordination, à la gestion budgétaire • Maîtrise des stratégies de communication et de développement de publics • Expérience significative dans le domaine du spectacle vivant et connaissance des arts du cirque contemporain • Connaissance des réseaux nationaux ; une expérience internationale serait un plus • Excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles • Bonne maîtrise de l'anglais • Permis B.

#### CONDITIONS D'EMPLOI

Cadre de direction – Groupe 3 de la CCNEAC, rémunération selon expérience • CDD plein temps du 17.02.2014 au 12.09.2014

Candidature, Lettre de motivation et CV à adresser **jusqu'au 18 décembre 2013**, par mail à : [recrutement@cirquetheatre.com](mailto:recrutement@cirquetheatre.com)  
Ou par courrier postal à : Cirque-Théâtre d'Elbeuf –  
2 rue Henry – BP 80356 – 76503 ELBEUF  
Entretiens des candidat(e)s sélectionné(e)s les 13 et 14 janvier 2014.



120 REPRÉSENTATIONS PAR SAISON, TROIS PLATEAUX

**Le Trident-Scène nationale  
de Cherbourg-Octeville**  
recherche son/sa

## ADMINISTRATEUR (H/F)

### MISSIONS

**Au sein de l'équipe de direction, il a la responsabilité :**

- De la gestion administrative générale de la Scène nationale : élaboration et suivi des contrats avec les compagnies et les artistes, coordination des activités, préparation des Conseils d'Administration, élaboration des dossiers de subventions, et lien administratif avec les tutelles.
- De la gestion financière : élaboration du budget et suivi, mise en œuvre des analyses financières, contrôle de gestion.
- Du suivi des productions, et de la coordination des manifestations : préparation et suivi des budgets, des financements spécifiques, des contrats avec les équipes artistiques et les lieux d'accueil
- De la gestion du personnel (21 permanents + intermittents) : mise en place des contrats et plannings de travail, encadrement et suivi des relations avec les partenaires sociaux. Encadrement de l'équipe administrative.
- D'assurer une veille juridique et informatique.

### PROFIL ET COMPÉTENCES

- Formation supérieure en gestion administrative, financière, sociale et juridique (Bac+4 minimum ou équivalent), et expérience professionnelle indispensables
- Bonne culture générale et connaissance du spectacle vivant
- Grande disponibilité, rigueur, sens de l'organisation, esprit d'équipe
- Capacités rédactionnelles et relationnelles
- Maîtrise de l'outil informatique, pratique de l'anglais

**Cadre 2, rémunération selon grilles conventionnelles et expérience.**

**Poste à pourvoir début 2014.**

Merci de faire acte de candidature avant le 4 décembre 2013 :  
 Mona GUICHARD – Directrice  
 Le Trident-Scène nationale de Cherbourg-Octeville – BP 807  
 50108 CHERBOURG-OCTEVILLE cédex  
 laboite@trident-sn.com

# ODEON

Théâtre de l'Europe

L'Odéon - Théâtre de l'Europe (site historique de Paris VIème et Ateliers Berthier Paris XVIIème) **recherche son**

## Directeur de la production et des budgets h/f

**Contrat à durée indéterminée**

Poste à pourvoir à compter du **1er janvier 2014**

### Description du poste :

Placé sous l'autorité directe de l'administrateur, il est chargé en sa qualité de directeur de la production de la mise en œuvre des projets artistiques, soit environ 15 spectacles, 350 à 400 représentations par saison à Paris et en tournée, en coordination avec l'ensemble des services du théâtre.

A ce titre, il encadre une équipe permanente de deux administratrices de production, et supervise et organise notamment :

- l'évaluation financière, le montage et le suivi des budgets de spectacles,
- la négociation et la rédaction des contrats d'artistes et de spectacles,
- l'accompagnement des équipes artistiques.

Responsable du budget artistique du théâtre auprès de l'Administrateur (6 M€), il organise le montage financier des projets (recherche de coproducteurs et partenaires en France et à l'étranger) et en assure la diffusion en développant les réseaux du théâtre, en particulier à l'étranger.

En sa qualité de directeur des budgets, il assiste l'administrateur dans la direction du budget de l'établissement, et élabore à ses côtés le budget initial global et les décisions modificatives en liaison avec l'agence comptable et les différentes directions du théâtre. Il participe activement aux relations avec les ministères de tutelle, notamment dans la préparation des dossiers des conseils d'administration.

En étroite collaboration avec la DRH et l'agence comptable, il organise et met en œuvre les procédures internes et les outils de contrôle de gestion, de suivi analytique, et ceux propres aux relations avec les ministères de tutelle.

### Profil souhaité :

- formation supérieure (école de commerce, DESCF, master)
- expérience confirmée dans des fonctions similaires
- bonne connaissance des réseaux nationaux et internationaux du spectacle vivant
- anglais courant, seconde langue appréciée

**Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser par mail à l'adresse suivante :  
 recrutement@theatre-odeon.fr  
 ou par courrier à l'adresse suivante :  
 Odéon - Théâtre de l'Europe - DRH,  
 2 rue Corneille, 75006 PARIS.**

## Le Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire

RECRUTE SON/SA



### Chargé(e) de communication

Inauguré en septembre 2012, Le Théâtre d'une capacité de 826 places, construit sur le site de l'ancienne gare de Saint-Nazaire accueille la scène nationale. Scène pluridisciplinaire (théâtre, musiques, cirque et danse), la scène nationale a pour axes dominants le théâtre et la danse et rassemble chaque année une cinquantaine de spectacles pour une centaine de représentations. La scène nationale offre également une programmation cinématographique hebdomadaire dans la salle Jacques Tati, classée salle art et essai.

Sous la responsabilité de la directrice, le/la chargé(e) de la communication assure le suivi de l'ensemble des documents de communication de la scène nationale, les centralise et les diffuse à l'ensemble des services concernés. Dans ce cadre, il/elle travaille en lien étroit avec les graphistes (print et web), le Webmaster, l'attachée de presse, le service des publics, le service administratif.

#### DESCRIPTIF DU POSTE

- Participe à la réflexion sur la politique de communication print et web
- assure le suivi du budget de communication et des rétro-plannings de communication du print et du web
- Assure le relais des informations liées à la programmation auprès des prestataires extérieurs : graphistes, développeurs web, partenaires médias et en interne au sein des services du théâtre
- Mise en place et suivi des partenariats régionaux et nationaux
- assure le suivi des relations auprès des journalistes

#### Pour le print :

- Suivi de la fabrication et de la rédaction des documents de communication : plaquette de saison, tracts, affiches, programmes de salle, Annonces presse, dossiers de presse
- Suivi et organisation des envois et dépôts de tous les documents de communication

#### Pour le web :

- mise à jour du site internet avec enrichissement du contenu tout au long de la saison (photos, vidéos, textes, etc...)
- Développement et suivi de la stratégie web 2.0 : Facebook, Twitter...

#### PROFIL

- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Rigueur et sens de l'organisation
- Goût pour le travail en équipe et en réseau
- Connaissance du secteur du spectacle vivant et de ses institutions
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Photoshop, Indesign...
- Maîtrise et goût des outils internet et des réseaux sociaux
- Bonne maîtrise du français, anglais souhaité
- Niveau Master ou BAC+4, formation web avec 2 ans d'expérience minimum à un poste similaire.

#### CONDITIONS

- CDI à temps plein.
- Salaire selon la Convention Collective Syndeac et l'expérience
- Poste à pourvoir au 1er février.

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation  
jusqu'au 6 décembre à l'attention  
de Nadine Varoutsikos-Perez – Directrice  
Rue des Frères Pereire – BP 150  
44603 Saint-Nazaire cedex



www.orcca.fr

### L'Office régional culturel de Champagne-Ardenne recherche un/une Chargé(e) de projet « Musiques »

Créé en 1983, à l'initiative du Conseil régional de Champagne-Ardenne, l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne est une association qui a pour mission de contribuer au développement culturel de la région en tant que centre ressources. Par ailleurs, l'Orcca conseille la Région dans la mise en œuvre de sa politique culturelle.

#### Missions

Sous l'autorité de la direction de l'ORCCA et encadré par le chargé de mission, le/la chargé(e) de projet devra :

- ▶ Assister le chargé de mission dans le suivi de dossiers de demandes de subvention du secteur musical : conseil aux porteurs de projets et suivi administratif des dossiers en application des règlements d'intervention de la Région ;
- ▶ Assurer la coordination, le suivi et l'évaluation d'opérations coordonnées par l'Orcca et relevant en particulier des musiques actuelles ;
- ▶ Contribuer à la réflexion liée à la mise en œuvre de la politique culturelle régionale, en matière musicale et concernant les musiques actuelles en particulier, notamment dans le cadre des chantiers transversaux : structuration économique des projets - économie sociale et solidaire, emploi - formation - insertion professionnelle, promotion nationale et internationale, territoire - population – jeunesse.

#### Profil souhaité

- ▶ Connaissance de l'ensemble des esthétiques musicales, et de l'organisation professionnelle du milieu des musiques actuelles en particulier (bonne connaissance des enjeux de ce secteur : numérique, structuration économique...)
- ▶ Connaissance des collectivités territoriales et des pratiques administratives ;
- ▶ Capacités d'analyse et de rigueur ;
- ▶ Bonnes aptitudes rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique ;
- ▶ Motivation réelle pour le secteur culturel. Formation supérieure aux métiers de la culture ;
- ▶ Aptitudes relationnelles, dynamisme et polyvalence ;
- ▶ Disponibilité en soirée et le week-end (déplacements réguliers) et permis B.

#### Conditions

- ▶ CDI
- ▶ Poste basé à Epernay (Marne) jusqu'à la fin de l'année 2014 puis à Châlons-en-Champagne (Marne)
- ▶ Poste à pourvoir dès que possible
- ▶ Temps complet
- ▶ Statut non-cadre groupe E de la convention collective de l'animation et reprise d'ancienneté.

Lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé  
à adresser au plus tard le 30 novembre 2013 à :

Monsieur le Président de l'Orcca  
33 avenue de Champagne  
51200 Epernay

et par courriel à : [infos@orcca.fr](mailto:infos@orcca.fr)

Les candidat(e)s retenu(e)s seront auditionné(e)s courant  
décembre 2013.

L'ORCCA EST SUBVENTIONNÉ PAR LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

## OPERA DE LILLE SAISON 10!

### RECRUTEMENT (CDI) UN(E) RESPONSABLE BÂTIMENT, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

D'inspiration néoclassique, l'Opéra de Lille est l'un des derniers théâtres à l'italienne construits en France au début du 20<sup>ème</sup> siècle. L'Opéra a été intégralement rénové entre 1998 et 2003 et bénéficie des technologies les plus avancées en termes d'équipement scénique. Sa salle de 1 100 places, son grand foyer et ses espaces de réception ont été restaurés à l'identique, tandis qu'ont été ajoutés des espaces de répétition et des locaux administratifs modernes. Bénéficiant d'une jauge totale de 1 900 personnes, cet ERP est classé en catégorie 1.

L'Opéra de Lille est un Etablissement Public de Coopération Culturelle doté d'un budget de 12 millions d'euros pour une équipe permanente de 56 ETP. Il propose chaque saison une soixantaine de représentations ainsi que de multiples manifestations destinées à attirer un nouveau public.

#### POSTE : RESPONSABLE BÂTIMENT, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Statut : CADRE / GROUPE 4 (convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles)  
 Type de contrat : CONTRAT À DURÉE INDETERMINÉE / TRAVAIL À TEMPS COMPLET AU FORFAIT JOUR

Poste à pourvoir dès que possible

#### MISSIONS

Placé(e) sous l'autorité du Directeur technique et de production, vous êtes responsable du bon état du bâtiment de l'Opéra de Lille et de ses annexes ainsi que du bon fonctionnement de l'ensemble de ses installations.

Par ailleurs, vous définissez et mettez en œuvre la politique de prévention des risques professionnels.

Vous encadrez le pôle bâtiment/sécurité, composé de 5 personnes et vous gérez les relations avec les entreprises extérieures de gardiennage / sécurité et de nettoyage.

#### COMPÉTENCES & QUALITÉS REQUISES

D'un niveau de formation initiale de bac+5 (dérogation possible selon expérience), vous justifiez dans votre parcours d'une expérience significative dans un poste à responsabilités équivalentes.

Vous maîtrisez de manière approfondie la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que la mise en œuvre des procédures, des consignes et des protocoles afférents.

Doté(e) d'un excellent sens du relationnel, vous avez le goût du contact humain et savez évoluer dans des milieux diversifiés. Vous présentez de réelles aptitudes au management, à l'encadrement et à l'animation d'équipe.

Vous maîtrisez les techniques rédactionnelles, de gestion, et de négociation, ainsi que l'outil informatique.

#### RÉMUNÉRATION

Selon la grille de référence de l'Opéra, basée sur celle de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, selon le profil et l'expérience.

**Candidatures (lettre de motivation et CV) à adresser à Pierre FENET,**  
 Directeur administratif et financier :  
 - soit par courrier : Opéra de Lille, 2 rue des Bons-Enfants, BP. 133, 59001 Lille Cedex  
 - soit par mail : recrutement@opera-lille.fr

L'annonce détaillée est disponible sur le site Internet de l'Opéra de Lille : [www.opera-lille.fr](http://www.opera-lille.fr)  
 Candidatures à déposer au plus tard le **vendredi 17 janvier 2014**.



### LE NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL – CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DIRECTION MATHIEU BAUER RECRUTE

## son Directeur Technique (H/F)

Le projet artistique, animé par une équipe permanente de 20 personnes articule une programmation pluridisciplinaire, composée de créations et productions déléguées. La programmation – 150 représentations par saison au siège est constituée de 2/3 de productions (qui donnent lieu à 2 tournées par an), 1/3 d'accueils et des activités en direction des publics, petites productions événementielles et activités liées à la vie du lieu supposant des aménagements ponctuels ou permanents dans le bâtiment ou hors les murs. Sous la responsabilité du directeur, de la directrice adjointe, en étroite collaboration avec l'administratrice, il (elle) est aussi amené(e) à collaborer avec l'administratrice de production, le directeur des relations publiques, de la communication et de l'accueil ainsi qu'avec l'ensemble des services du théâtre et des services de la ville. À la tête du service technique, il (elle) sera amené(e) à diriger un service composé d'un régisseur général (poste à pourvoir), un régisseur général attaché à chaque production, trois régisseurs de poste (son, lumière, plateau), une assistante à mi-temps et un technicien de maintenance.

Cadre de direction, le (la) directeur(trice) technique aura pour missions :

#### MISSIONS

- de participer à la réflexion et à la mise en œuvre du projet et de ses activités et de leurs évolutions.
- d'être responsable dans le domaine technique de la préparation, de la réalisation et de l'exploitation du projet artistique dans et hors les murs.
- d'être responsable de la maintenance et de l'entretien du bâtiment et de ses équipements.
- d'encadrer et d'organiser le travail du personnel technique permanent et intermittent, assisté du régisseur général pour les productions
- d'anticiper, de préparer, d'exécuter et suivre le budget technique dont il est responsable (fonctionnement, productions, accueils et investissements), en lien avec l'administratrice.
- de faire respecter l'application des règles d'hygiène et de sécurité

#### PROFIL SOUHAITÉ

- Expérience significative dans des fonctions similaires
- Expérience réussie de la direction d'équipe
- Connaissance des différents corps de métiers techniques du spectacle vivant
- Capacité d'inventivité, de réactivité
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité (Certificat SSIAP et prévention des risques souhaité)
- Maîtrise budgétaire
- Bon niveau d'anglais
- Une connaissance approfondie des outils informatiques : pack office, outil de planification (TIS ou équivalent), autocad, vectorworks

#### CONDITIONS

- Contrat CDI temps plein, Cadre, Groupe 3 de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles
  - Rémunération selon profil et expérience
- Poste à pourvoir le 2 Mai 2014

Adresser CV et lettre de motivation jusqu'au 23 décembre par courriel à l'attention de Mathieu Bauer, directeur, à l'adresse mail suivante : [nathalie.remy@nouveau-theatre-montreuil.com](mailto:nathalie.remy@nouveau-theatre-montreuil.com)

#### Procédure de recrutement en deux temps :

- 8 janvier 2014 : 1er jury de sélection / journée d'entretien
- 24 janvier 2014 : 2ème jury de sélection

## Structures de création et de diffusion

### Direction

#### RECTIFICATIF

L'annonce du recrutement pour la direction du Théâtre du Nord (poste déjà pourvu par Christophe Rauck) est repassée par erreur dans notre précédent numéro.

#### FRANCHE-COMTÉ MISSION VOIX.

Directeur (h/f). Cand. avant le 29/11. Entretiens du 2 au 14/12. À pourvoir le 1/02. recrutementfcmv@yahoo.fr

**LA MÉRIDienne** - Scène conventionnée de Lunéville (54). Directeur (h/f). Cand. 27/11.

Pour le 1/03. administration@lameridienne-luneville.fr

**FONDATION ROYAUMONT** à Asnières-sur-Oise (95). Directeur artistique du programme Voix et unité scénique (h/f). Cand. avant le 30/11. Poste à pourvoir dès le 1/01. drh@royaumont.com

**EPCC GRAND ANGLE** à Voiron (38). Directeur (h/f). Cand. avant le 27/11. À pourvoir le 1/03. a.ragache@ville-voiron.fr

**APEJS**, Association pour la promotion et l'enseignement des musiques actuelles en Savoie (73). Directeur (h/f). entretiens mi-décembre. Cand. avant le 2/12. accueil@apejs.org

### Administration / production / diffusion

**CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE** (51). Administrateur (h/f). → Voir page 15  
**CIRQUE-THÉÂTRE D'ELBEUF** (76). Secrétaire général (h/f).

→ Voir page 15

**LE TRIDENT**, scène nationale de Cherbourg-Octeville (50). Administrateur (h/f). → Voir page 16  
**L'ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE**. Directeur de la production et des budgets (h/f).

→ Voir page 16

**VILLE DE GENAS** (69). Régisseur général pour le théâtre. Cand. avant le 18/11. recrutement-drh@ville-genas.fr

**CIE MICROSYSTÈME** à Paris (75). Administrateur (h/f). Cand. avant le 6/12. CDD temps partiel à pouvoir début janvier. recrutement@microsysteme.info

**L'ÉOLIENNE**, compagnie à Rouen (76). Administrateur (h/f) chargé de production-diffusion. eolienne76@orange.fr et dominique.eolienne@orange.fr

**THÉÂTRE JOLIETTE-MINOTERIE** à Marseille (13).

Administrateur (h/f). Cand. avant le 02/12/13. CDI pour janvier. www.theatrejoliette.fr

**ORCHESTRE DE L'OPÉRA DE MASSY** (91). Chargé d'administration et de communication (h/f). Cand. avant le 8/12. CDD 1 an, possible évolution en CDI. www.profilculture.com

**LA CASCADE** à Bourg-Saint-Andéol (07). Administrateur (h/f). Cand. 15/12. Pour le 15/01. www.lacascadeclownetcirque.fr

**LA FAÏENCERIE - THÉÂTRE DE CREIL** (60). Administrateur (h/f) intérimaire. CDD à pourvoir de suite, renouvelable + Administrateur (h/f). g.harel@faïencerie-theatre.com et t.dangauthier@faïencerie-theatre.com

**FESTIVAL ACTORAL ET DIPHTONG COMPAGNIE**.

Directeur de production et de la diffusion (h/f). Pour décembre. m.chautemps@actoral.org

**COMPAGNIE FÊTES GALANTES** à Alfortville (94). Administrateur (h/f). Cand. avant le 28/11. Pour janvier. www.fetes-galantes.com

### Communication / Relations publiques

**THÉÂTRE DE L'AGORA**, scène nationale à Évry (91). Directeur des relations avec le public, de la communication et de l'accueil (h/f). → Voir page 14

**LE THÉÂTRE**, scène nationale de Saint-Nazaire (44). Chargé de communication (h/f).

→ Voir page 17

**LE FRACAS - CDN DE MONT-LUÇON** (03). Chargé des relations publiques (h/f). Cand. avant le 5/12. CDI à pourvoir le 15/01. contact@cdnlefracas.com.

**THÉÂTRE DE L'AGORA** (91). Chargé de communication (h/f). Cand. avant le 29/11. CDI pour le 6/01. administration@theatreagora.com

**L'ÉCHANGEUR** à Fère-en-Tardenois (02). Chargé de communication (h/f). CDI à pourvoir dès janvier. www.profilculture.com

**LE FIL / ASSOCIATION LIMACE** à Saint-Étienne (42). Attaché à l'information (h/f). Cand. 15/12. communication@le-fil.com ; adminjulie@le-fil.com

**LETARMAC**, scène internationale francophone à Paris. Responsable des relations avec le public (h/f). secretariat@letarmac.fr

**SOLIDARITÉ SIDA** à Paris. Chargé de promotion (h/f). CDI pour le 1/12. recrutement@solidarite-sida.org

**MUSIQUES MÉTISSES** à Angoulême (16). Chargé de communication (h/f). Poste à pourvoir le 6/01. 05 45 95 43 42.

### Technique

**NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL**. Directeur technique (h/f). → Voir page 18  
**THÉÂTRE SÉBASTOPOL** de Lille (59). Régisseur technique (h/f). CDD 6 mois dès le 2/01. ilteatro4@gmail.com

**ASTÉRIOS SPECTACLES** à Paris. Responsable de promotion (h/f). promo@asterios.fr

### Autres

**OPÉRA DE LILLE** (59). Responsable bâtiment, hygiène et sécurité (h/f). → Voir page 18  
**LA BRIQUETERIE - CDC DU VAL-DE-MARNE** à Vitry-sur-Seine (94). Comptable (h/f). CDI temps partiel pour décembre ou janvier. www.alabriqueterie.com

**THÉÂTRE DE SARTROUVILLE ET DESYVELINES** (78). Chargé de mission (h/f) Biennale Odyssees en Yvelines. Cand. avant le 30/11. CDD 3 à 5 mois du 9 au 20/12 et du 6/01 au 11/04. www.theatre-sartrouville.com

**FONDATION ROYAUMONT** (95). Responsable Bibliothécaire musical (h/f). Cand. avant le 30/11. Poste à pourvoir 1/03. drh@royaumont.com

### Organismes

**OFFICE RÉGIONAL CULTUREL DE CHAMPAGNE-ARDENNE** (51). Chargé de projet musique (h/f). → Voir page 17

### ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous  
Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30  
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

### Fonction publique territoriale

**VILLE DES LILAS** (93) Directeur du Théâtre et du Cinéma du Garde-chasse responsable de la programmation (h/f).

→ Voir page 14

**VILLE DE PONTAULT-COMBAULT** (77). Responsable du pôle culturel les Passerelles (h/f). → Voir page 14

**CA DU PAYS DE MEAUX** (77). Directeur du pôle culturel (h/f). Cand. avant le 4/12. drhcapm@meaux.fr

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE** (77). Directeur des politiques culturelles (h/f). celine.chambellan@cg77.fr  
**CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE** à Créteil (94). Directeur de la culture (h/f). www.cg94.fr

**VILLE DE CLERMONT-FERRAND** (63). Régisseur (h/f) du conservatoire Emmanuel Chabrier (CRR). postuler@ville-clermont-ferrand.fr

**ATELIER THÉÂTRE DE LA CITÉ** à Saint-Maur-des-Fossés (77). Directeur administratif et financier (h/f). candidaturetheatresaintmaur@gmail.com et drh-recrutement@mairie-saint-maur.com  
**MAIRIE DE LIBOURNE** (33). Responsable de programmation culturelle, directeur de théâtre (h/f). Cand. avant le 30/11. ressources-humaines@mairie-libourne.fr

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur [www.pole-emploi-spectacle.fr](http://www.pole-emploi-spectacle.fr)

**pôle emploi** EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations  
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : [mouvements@lalettreduspectacle.com](mailto:mouvements@lalettreduspectacle.com)

**DAC GUYANE.** Paul Leandri, attaché principal d'administration et actuel directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) depuis mai 2004, a été nommé pour remplacer Michel Colardelle (départ à la retraite) à la direction des affaires culturelles de la Guyane.



D.R.

**DAC MAYOTTE.** Frédéric Tiberti va quitter la direction des affaires culturelles et du théâtre Les Passerelles de Pontault-Combault (77) pour rejoindre la Direction des affaires culturelles de Mayotte au poste, tout récemment créé, de conseiller à l'action culturelle et aux enseignements artistiques, à partir de décembre.

**MUCEM.** Au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Samar Kehdy est chargée de mission spectacles et arts vivants. Avant cela, elle a été administratrice et responsable des subventions de la structure Young Arab Theater Fund, à Bruxelles. Alize Isnard arrive en tant qu'assistante information et presse, auprès de Muriel Filleul, Elle remplace Pauline Launoy,

désormais au service communication événementielle et privatisation des espaces au sein du département communication et mécénat du Mucem.

**THÉÂTRE NATIONAL**

**DE STRASBOURG.** Antoine Mory a été nommé administrateur du Théâtre national de Strasbourg, succédant à Géraldine Bataillon-Dieutegard.

Auditeur à la Cour des comptes en 2009, devenu conseiller référendaire en février 2012, Antoine Mory était notamment en charge du secteur culture, de l'évaluation des politiques publiques dans le champ culturel et d'audit stratégique et financier d'établissements publics culturels.



EMILE LOMBARDO

**ECHONOVA.** Frédéric Carré, directeur de la Lune des Pirates à Amiens (80), deviendra directeur et programmateur d'Echonova, la salle de musiques actuelles de Saint-Avé (56). Il succédera, le 6 janvier prochain, à Pierre Pauly, parti diriger la Galaxie, salle de concerts à Amnéville (57).



D.R.

**ENSEMBLE VOCAL AEDES.** Elisa Bresset, ex-attachée d'administration au Centre culturel de rencontre d'Ambronay, est arrivée à l'Ensemble vocal Aedes (chef Mathieu Romano), à Paris, en qualité d'administratrice générale. Véronique Fabre a pourvu le poste de chargée de production.



D.R.

**THÉÂTRE LA LICORNE.** Margot Daudin-Clavaud est la nouvelle chargée de diffusion et des relations avec les publics du Théâtre de la Licorne, à Lille (59). Elle a collaboré à la production et diffusion du Théâtre national de Strasbourg. Solène Le Hin, ancienne administratrice de production de la compagnie La Machine (Nantes et Tournefeuille), est directrice administrative et financière.

**BOCAGE BRESSUIRAIS.** Gurval Réto s'installera, dès le 2 janvier, à la direction de la Scène de territoire de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, à Bressuire (79). Il est administrateur de la Paperie centre national des arts de la rue, à Angers (49), et il était, avant, administrateur de l'association Les Éclats, à La Rochelle. Il va remplacer Alain Crendal.

**LA MALINE.** Aurélie Chauveau est administratrice de La Maline, association réthaise de développement culturel à La Couarde-sur-Mer (17). Elle a été en charge de la production et de l'administration de nombreuses compagnies, après avoir exercé ces fonctions pour le Théâtre de l'Étreinte.

**THÉÂTRE LA VIGNETTE-UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY / MONTPELLIER 3.**

Laetitia Hebling, qui reste administratrice de la compagnie Machine Théâtre à Montpellier (34), a remplacé Lise Mullot à l'administration du Théâtre de la Vignette-Université Paul Valéry / Montpellier 3.

**THÉÂTRE DU BRIANÇONNAIS.**

Administratrice du Toboggan à Décines (69) et du Théâtre de la Croix-Rousse à Lyon durant cinq ans, Valérie Chassignol deviendra administratrice du Théâtre du Briançonnais à la mi-janvier, aux côtés de Frank-Éric Retière, directeur. Elle succède à Pascal Esseau.

**L'AUTRE CANAL.** Cécile Debarb est la nouvelle administratrice de l'Autre Canal, scène de musiques actuelles à Nancy (54). Elle occupait depuis avril 2012, le poste de directrice administrative et financière de La Condition Publique, manufacture culturelle à Roubaix (59). Avant cela, elle était administratrice de l'Institut d'art contemporain à Villeurbanne (69).

PARCOURS

**Caroline Marcilhac, directrice de Théâtre Ouvert**

Elle prend la suite de Lucien et Micheline Attoun en janvier 2014.

La nomination de Caroline Marcilhac à la direction de Théâtre Ouvert, à Paris, lieu de création dédié au repérage des textes dramatiques et à leur confrontation avec le plateau, ponctue un parcours voué à l'accompagnement des écritures contemporaines, débuté au début des années 2000. «*Mon engagement au service de ces écritures remonte à la création de Montevideo à Marseille, avec Hubert Colas. J'y ai appréhendé l'importance de l'oralité dans le renouveau du théâtre contemporain*», rappelle-t-elle. Son désir d'amener vers le théâtre des artistes issus d'autres disciplines la conduit ensuite au Festival d'Avignon, en tant que directrice de production tournée vers l'émergence, de 2003 à 2011. Depuis 2012, elle codirige aussi Actoral, festival international des arts et des écritures contemporaines à Marseille, où elle accompagne des artistes depuis leur projet jusqu'à leur présentation publique. Elle entend donc se placer dans la droite ligne de Théâtre Ouvert.



D.R.

«*L'École pratique des auteurs de théâtre (EPAT) restera le cœur de Théâtre Ouvert. Ce lieu de rencontre entre auteurs, acteurs et public est un fabuleux catalyseur de projets*», affirme-t-elle. Pour offrir aux artistes un espace-temps totalement libre, sans contrainte de restitution,

la salle de la cité Véron continuera d'accueillir des artistes en résidence et pérennisera les formes de confrontation entre textes et scène proposées par les Attoun : la mise en espace, la mise en voix, le «gueuloir», le chantier et la carte blanche. La collection

«Tapuscrit» portera toujours des textes inédits. La future directrice compte seulement «améliorer sa diffusion en développant l'abonnement en ligne». Accroître le rayonnement de Théâtre Ouvert à l'international figurera aussi parmi ses priorités, de même que la «mise en place de partenariats ponctuels avec d'autres structures». Elle tient enfin à renforcer les relations avec les écoles de théâtre. Son budget est annoncé à 1,26 million d'euros. **ANAÏS HÉLUIN**